



Rapport annuel 2021 - 2022

Égalité Femmes Hommes et Droits des Femmes

Ce rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes est rédigé dans le cadre de la mise en application de la loi de 2014, qui inscrit l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitant-es de présenter un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit ici du 6ème bilan pour Rennes (Ville, Métropole et CCAS). Ce document est un outil de valorisation des actions menées sur le territoire rennais, afin de les mettre en lumière, de les quantifier et de les qualifier. Il ne se veut pas être un tableau de bord du plan d'actions pour l'égalité femmes-hommes de la ville. Il convient de préciser que ce rapport est non-exhaustif. En effet, il ne serait pas possible de lister ici l'ensemble des actions menées.

Pour information, suite à la crise sanitaire, ce rapport couvre une période étendue de janvier 2021 à août 2022.

Les 5 précédents rapports sont disponibles en téléchargement sur la page "L'égalité entre les femmes et les hommes" du site internet de Rennes Métropole : metropole.rennes.fr/legalite-entre-les-femmes-et-les-hommes



Les engagements pour l'égalité femmes-hommes 5

| | |
|---|---|
| La Mission Egalité | 5 |
| L'écosystème féministe | 7 |
| La programmation en lien avec la journée internationale des droits des femmes | 7 |
| La programmation pour l'élimination des violences faites aux femmes | 8 |
| Soutiens aux associations | 9 |

La mobilisation des politiques publiques municipales et métropolitaines 11

| | |
|--|----|
| Lutte contre les violences faites aux femmes | 11 |
| Logement | 13 |
| Jeunesse | 16 |
| Associations | 18 |
| Sport | 21 |
| International et Europe | 22 |
| Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche | 23 |
| Éducation | 24 |
| Aménagement et espace public | 27 |
| Finance et commande publique | 28 |
| Économie et emploi | 28 |
| Culture, Matrimoine et Odonymie | 31 |

L'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les 3 collectivités 40

| | |
|---|----|
| Le renouvellement du Label égalité professionnelle : les collectivités auditées | 40 |
| Le renouvellement du Plan d'action égalité professionnelle 2022-2025 | 40 |
| Former et sensibiliser les agent-es et les partenaires à l'égalité femmes-hommes et aux enjeux de la mixité | 41 |

Les engagements pour l'égalité femmes hommes

Adopté par le Conseil municipal de Rennes le 8 juillet 2013, le plan d'actions pour l'Égalité entre les femmes et les hommes affirme 6 principes forts :

- > Reconnaître l'égalité entre les femmes et les hommes comme un droit fondamental ;
- > Prendre en compte les discriminations multiples et leur caractère cumulatif ;
- > Assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision ;
- > Éliminer les stéréotypes sexués ;
- > Intégrer la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les engagements de la collectivité ;
- > Attribuer les moyens indispensables à la mise en œuvre de ces principes

Ce plan datant de 2013, la Ville a souhaité le renouveler et la Métropole s'y intégrer. Ainsi, de novembre 2021 à Avril 2022, le groupe EGAE a été missionné pour mener un bilan évaluatif de la politique publique d'égalité femmes-hommes de la Ville, de la Métropole et du CCAS de Rennes.

Des recommandations ont été formulées concernant les orientations stratégiques du plan, la gouvernance, les moyens alloués pour déployer la politique publique et pour garantir la mise en œuvre du plan d'actions. Des actions ont aussi pu être recensées grâce aux réunions participatives, sondages et entretiens menés pendant l'étude.

Prévenir les violences sexuelles et sexistes et lutter contre la précarité des femmes remontent comme des priorités pour les habitant-es, agent-es, entreprises et associations, tout comme le fait de prendre en compte toutes les femmes dans la démarche égalité femmes-hommes (les jeunes femmes ; les femmes des quartiers prioritaires de la ville ; les femmes étrangères ; les demandeuses d'asile ou exilées ; les femmes en

situation de handicap) dans une perspective intersectionnelle.

La volonté d'adresser la question de l'éducation des garçons et des masculinités a été mentionnée ainsi que le fait de lier la question de l'égalité femmes-hommes aux luttes contre les discriminations et notamment aux questions d'identité de genre et d'orientation affective et sexuelle.

Les collectivités travaillent actuellement sur la création du nouveau plan d'actions. Plus opérationnel que l'ancien, celui-ci aura pour objectif de faire un focus sur plusieurs politiques publiques spécifiques, avec la volonté d'impulser une réelle prise en compte des questions d'égalité femmes-hommes de manière intégrée. Il ambitionne en effet, de travailler en amont de la création de chaque politique publique, afin de s'assurer que celles-ci ne produisent pas d'inégalités indirectes, plutôt que de mettre en place des mesures correctives par la suite. Il s'agit de faire de l'égalité un automatisme de toutes les politiques publiques.

La Mission Égalité

La Mission Égalité est un service mutualisé de la Ville de Rennes et Rennes Métropole. Elle a pour objectif de promouvoir l'égalité et favoriser un accès égal à tous les droits, tous les lieux, toutes les pratiques, toutes les expressions, aux habitant-es de son territoire, quelles que soient leurs différences. Elle a également pour mission la sensibilisation du grand public et l'organisation de temps forts visant à donner de la visibilité aux questions d'égalité, de diversité et de lutte contre les discriminations. Enfin, elle a une fonction ressources auprès des autres directions sur les questions d'égalité, tout comme auprès des partenaires locaux.



Au-delà de l'axe égalité femmes-hommes, dans une logique de transversalité, l'équipe de la mission égalité intègre la dimension des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de différentes actions :

Rennes au Pluriel : le rendez-vous de l'Égalité et de la diversité culturelle

La programmation 2022 a été l'occasion une nouvelle fois de mettre à l'honneur l'engagement de femmes artistes, militantes, journalistes, autrices, qui portent des initiatives au croisement des enjeux d'égalité et de diversité culturelle. Par leurs propos pluriels dans différents champs (académiques, culturels, artistiques), elles viennent questionner les imaginaires et les renouveler dans ce qui fait notamment la riche complexité de leurs identités. Le coup de projecteur en soirée d'ouverture sur la cinématographie de Sarah Maldoror, pionnière du cinéma panafricain, en est une illustration et relève d'un choix de programmation assumé de lutter contre l'invisibilisation. Le choix du visuel, pour l'affiche de la programmation, cette année s'inscrit également dans une volonté de travailler aussi au niveau de la communication à une diversification des images et représentations. En 2022, sur 22 rendez-vous programmés, 16 ont été à l'initiative de femmes et/ou ont permis de diffuser des projets réalisés par des femmes.

Les Etats Généraux de l'Égalité

L'objectif est de recueillir la parole et les propositions des rennais-es de les faire réfléchir à des solutions pour un territoire mieux structuré pour lutter contre les discriminations et construire l'Égalité réelle et enfin de permettre que cette mobilisation ponctuelle se transforme en une mobi-

lisation pérenne. Ceci afin de concourir à deux objectifs : élaborer un plan d'action du Plan de Lutte Contre les Discriminations et renouveler les comités consultatifs Rennes au pluriel pour l'Égalité, contre le racisme et les discriminations et Égalité femmes-hommes.

Les États Généraux de l'Égalité se sont ouverts à la salle de la Cité le 21 mars par une table ronde et des interventions artistiques sur la thématique "Pourquoi est-ce si difficile de parler du racisme aujourd'hui?". Par la suite, plusieurs événements portant sur la question de l'égalité femmes-hommes ont été programmés, comme la table ronde féministe d'ESS Cargo sur la question de l'espace public ou le Café-Égalité de l'ASFAD sur la levée des freins à l'insertion après les violences conjugales.

Sur l'ensemble des événements organisés jusqu'au 7 juillet 2022 on compte une participation à plus de 70% féminine avec 80% d'intervenantes femmes. Nous observons ainsi globalement une participation féminine beaucoup plus importante, que les sujets aient un lien avec l'Égalité femmes-hommes ou non. L'exercice de comptage a néanmoins connu ses limites dans plusieurs conditions :

- > Les animations sur l'espace public ou plusieurs personnes étaient amenées à recueillir la parole parallèlement.
- > L'accueil et l'animation de grands groupes (centre de loisirs et classes), où il s'avère difficile d'assurer l'animation et le comptage.
- > Un dernier écueil observé notamment sur la marche des fiertés est la question de l'observation du genre, car il n'est pas toujours aisé de déterminer a priori le genre d'une personne.

Nous retenons donc l'importance d'une mission d'observation par un tiers pour effectuer ce comptage et mesurer la durée genrée des temps de prise de parole tout en prenant en compte une troisième catégorie de personnes qui ne se reconnaissent dans aucun genre.

Le groupe de travail (GT) métropolitain "Vers un territoire d'égalité"

La mission égalité accompagne les communes de Rennes Métropole membres de ce groupe de travail. Par exemple lors de la réunion du 3 mai 2022, les communes ont pu échanger et être outillées pour la mise en œuvre de leur plan d'actions suite à la signature de la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

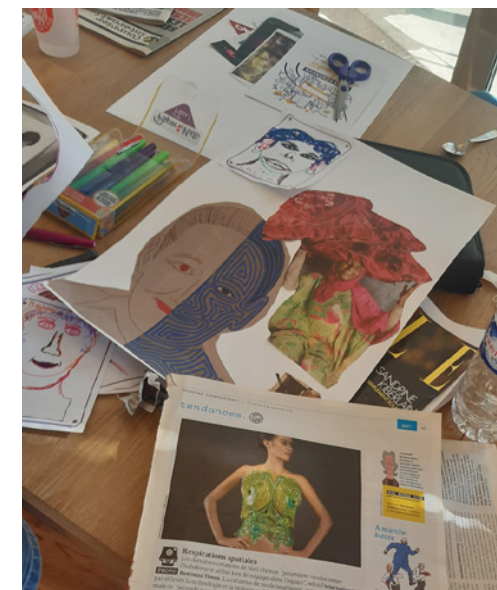
L'écosystème féministe

En matière de droits des femmes, sur le territoire rennais, la densité du tissu associatif se traduit chaque année par des actions spécifiques valorisées dans le cadre des programmations du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, et du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Depuis quelques années, des associations plus généralistes témoignent également de leur engagement en prenant part à ces journées internationales.

Ces manifestations proposées aux Rennais.es sont le reflet de la vitalité des associations et collectifs qui agissent pour l'effectivité des droits des femmes et la construction de l'égalité réelle.

Le comité consultatif égalité femmes – hommes

Suite au contexte sanitaire des deux dernières années, les travaux du comité consultatif ont été en suspens. Les membres ont été impliqués dans l'organisation (définition de la thématique annuelle notamment) et le bilan du 8 mars 2022, ainsi que dans le travail de diagnostic du bureau d'étude d'EGAE. Une reprise des travaux est prévue à l'automne 2022.



Atelier sur les discriminations vécues à Maurepas avec l'association Anime et Tisse dans le cadre des Etats Généraux de l'Égalité

La programmation pour la journée internationale des droits des femmes

La programmation 2022 a été riche et diversifiée. Elle s'est étalée du 2 au 30 mars avec une quarantaine de propositions associatives, des équipements de quartier.

Le fil rouge de cette édition "L'égalité entre les femmes et les hommes, condition d'une ville et d'une société plus justes" a été décliné à partir de supports variés (films, théâtre, danse, lectures, ateliers, expositions, conférences...). Les événements ont pu être couverts par 2 web magazines : Breizh Femmes et Yegg Magazine.

Un temps fort a été organisé, le 5 mars, place de la mairie, pour prendre la place dans l'espace public et aller à la rencontre des rennais-es. L'événement a été porté par le CIDFF 35 en partenariat avec la KO compagnie pour le spectacle "Collectiva! à chœur ouvert" imaginé autour d'un répertoire de chants féministes d'Amérique Latine.



© Ville de Rennes

Une cérémonie d'ouverture à la mairie a eu lieu avec des lectures vivantes et dynamiques de 5 portraits de femmes présentées par HF Bretagne pour valoriser le matrimoine (Colette Cosnier, Louise Bodin, Raymonde Tillon, Joe Manix, Marie Marguerite de la Motte-Piquet).

Également dans le cadre du 8 mars, Rennes métropole, la Ville de Rennes et 10 autres communes (Acigné, Bourgbarré, Chevaigne, Corps-Nuds, Bruz, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Le Rheu, Saint-Armel, Saint-Jacques-de-la-Lande et Saint-Sulpice-la-Forêt) se sont réunies pour signer la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale et/ou pour réaffirmer leurs engagements. Ces collectivités territoriales en rejoignent les 1840 signataires issus de 36 pays européens (dont 300 françaises).

Gérard Payelle



La programmation pour l'élimination des violences faites aux femmes

La programmation s'est déroulée du 4 novembre au 5 décembre 2021 et comprenait 22 événements. Comme pour le 8 mars, il y a eu une nette augmentation dans le nombre d'événements proposés, témoignant de l'intérêt des associations et du grand public à se saisir de la question des violences sexistes et sexuelles.

Parmi les actions proposées, une rencontre-débat avec l'auteure Lucile Peytavin autour de son livre "le coût de la virilité" et la question de l'origine des violences organisée par la Librairie Planète IO ; un stage d'auto-défense et de prévention contre les agressions physiques et verbales en non-mixité ; la pièce de théâtre Mary Prince, retraçant l'histoire d'une esclave antillaise jusqu'à sa libération, organisée par la Maison de quartier Villejean ; le Cafémiste Où commencent les violences dans une relation ? organisé par Osez le féminisme ; ou le cercle de danse de femmes dans l'espace public organisé par l'association Kouliballets.

Un temps fort intitulé "10 minutes pour le vivre", organisé par le Planning familial 35, devait avoir lieu le 27 novembre, place de la mairie. Malheureusement les conditions météorologiques ont contraint la structure à annuler sa présence sur

la place publique. Une solution de repli a été trouvée à l'Hôtel Pasteur, en intégrant la manifestation organisée dans le cadre des semaines de la santé sexuelle.

Une opération de diffusion du Violentomètre sur des sacs à pain a été menée par la Ville de Rennes dans 30 boulangeries. Au total 40 000 sacs ont été distribués. Le violentomètre imprimé sur les sacs est un outil permettant d'évaluer par des questions simples le degré de violence dans un couple. Il était complété au verso par les numéros d'urgence et d'entraide nationaux et locaux. Le violentomètre est un outil créé en Amérique latine. Il a été repris et adapté en 2018 par l'observatoire des violences envers les femmes du conseil départemental de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec l'observatoire parisien contre les violences faites aux femmes et l'association En Avant Toute(s). Il est promu et diffusé par le collectif Nous Toutes.



© Ville de Rennes

Soutiens aux associations

La Ville de Rennes travaille depuis de nombreuses années avec deux partenaires associatifs historiques du territoire, le Planning familial 35 et le CIDFF 35 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles). Ces deux structures jouent un rôle clé dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes sur le territoire rennais, notamment dans les domaines de la santé, de l'emploi, des droits et du social.

Le Planning familial 35 est un mouvement féministe et d'éducation populaire. Il lutte pour construire une société d'égalité entre les femmes et les hommes et, compte tenu des inégalités existantes, pour les droits des femmes et contre toute forme de discrimination liée au genre. Il s'engage à promouvoir une éducation à la sexualité dès le plus jeune âge et à favoriser des relations égalitaires entre les filles et les garçons.

Il se bat pour la reconnaissance des droits sexuels pour toutes et tous, et pour le droit de chacune à l'information, l'accès à la contraception et à l'avortement, ainsi que pour le droit des femmes à disposer de leur corps.

Le Planning familial 35 agit en prévention et lutte contre les stéréotypes, discriminations et violences liées au genre. Il combat le sexisme, l'homophobie, la lesbophobie, la transphobie, la biphobie.

En 2021, 5499 entretiens individuels ont été réalisés sur le secteur rennais et 5026 personnes (scolaires, étudiant.es, professionnel·les et grand public) ont pu être sensibilisées à travers des interventions et animations collectives (principalement sur le territoire de Rennes et Saint-Malo).

Le CIDFF d'Ille et Vilaine est une association visant à informer les femmes et les familles sur leurs droits, dans une approche globale. Elle œuvre pour favoriser l'accès aux droits du public en général, et des femmes en particulier, dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial. Elle propose également une



© Ville de Rennes



Joe Krapov



© Tac-tic media



© Ville de Rennes

et réunit une trentaine de femmes. Le jardin se veut un lieu neutre et indépendant qui permet de rompre avec l'isolement et de favoriser les échanges et la visibilité des femmes et leurs compétences dans l'espace public. La mixité sociale et la diversité culturelle du groupe favorisent le partage des différentes connaissances et savoirs autour des plantes, avec un focus sur les plantes aromatiques. Différents ateliers sont mis en place autour du jardin : ateliers créatifs, fabrication de conserves et de macérâts...

Ces échanges aboutiront à la création d'un recueil des récits de femmes autour des plantes et des recettes de grand-mères.

L'association Un petit bagage d'amour a été soutenue pour ses actions visant à apporter une aide matérielle aux femmes enceintes, mères, enfants, dans la grande précarité (réfugiées, SDF, sans revenus, etc.) en leur fournissant un sac de maternité, pour leur permettre d'accueillir leur nourrisson dans la dignité. Les bénéficiaires reçoivent un petit bagage (valise de naissance) comportant tout le nécessaire pour la maternité, de la naissance jusqu'au 6 mois du bébé (lait, produits d'hygiène, couches, vêtements, matériels de puériculture, produits d'hygiène pour la maman...). En parallèle un accueil, écoute et soutien est proposé à ces mères et familles qui traversent une période difficile de leur vie.

aide et un accompagnement aux personnes en situation de prostitution, aux victimes de traite des êtres humains, aux femmes victimes de violences ou aux personnes en difficulté. Elle mène des actions afin de lutter contre toutes formes de violences faites aux femmes et à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2021, l'information individuelle, activité principale de l'association, représentait 3 262 entretiens, dont 439 concernaient des violences faites aux femmes.

Par ailleurs, chaque année la Ville de Rennes et Rennes Métropole soutiennent des projets ponctuels, mis en place par les actrices du territoire, en faveur de l'égalité femmes-hommes.

L'association "La Loupiote" a été soutenue dans son projet de "création d'un jardin aromatique" en direction des femmes dans le quartier de Maurepas. Le projet a démarré au printemps 2021

© La Loupiote



La mobilisation des politiques publiques municipales et métropolitaines

Lutte contre les violences faites aux femmes

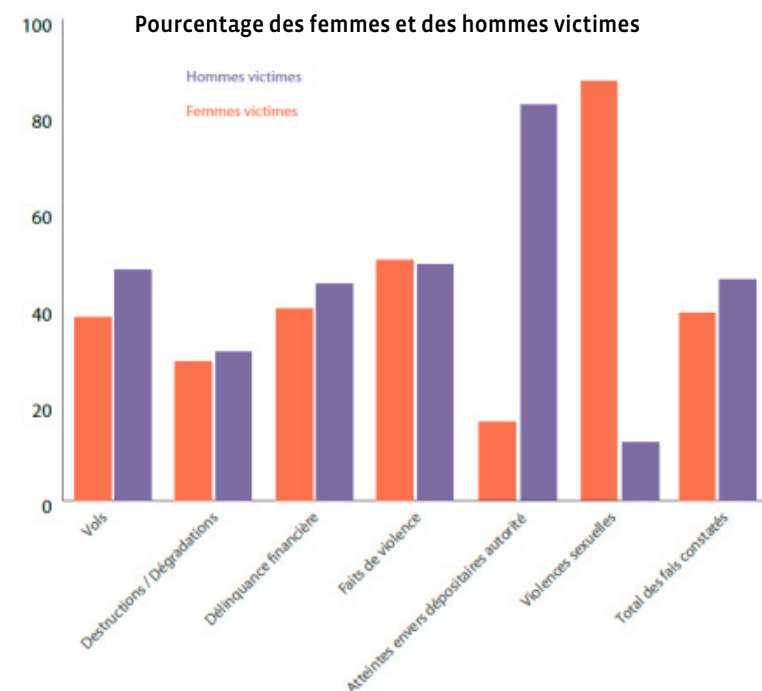
Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles

En 2022, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a édité son rapport annuel d'analyse des statistiques policières pour 2021.

Certains faits ont une dimension fortement genrée, les victimes étant en très grande majorité des

femmes, comme les violences sexuelles et intra-familiales.

Les violences sexuelles ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte augmentent pour l'ensemble des faits, hausse déjà observée en 2020.



Source : APRAS, Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles - Rapport 2022.

Cette évolution est également visible pour les violences intrafamiliales en 2020 (+ 25%) et 2021 (+3%), correspondant à 642 victimes recensées en 2021. Il s'agit à 76% de victimes de violences conjugales.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : l'amélioration du traitement des situations et un mouvement de fond de prise en compte de la parole des victimes. Le contexte sanitaire a également accentué les situations familiales où la dimension violente était présente ou sous-jacente. Ce cercle vertueux lié à la meilleure prise en compte des situations, donne peu à peu à voir la dimension cachée de ce fléau. En 2022, cinq féminicides sont à déplorer sur le département d'Ille et Vilaine, dont un à Rennes.

L'ensemble du rapport de l'observatoire est consultable en ligne sur le site de Rennes Métropole ou via le lien : https://metropole.rennes.fr/sites/default/files/file-PolPub/CLSPD_2022_WEB.pdf

Réseau de lutte contre les violences faites aux femmes

En janvier 2022, ce réseau rennais réunissant 46 structures, a pris une dimension métropolitaine. Les professionnel·les référent·es sont issu·es des domaines de la santé, du social, du logement, de la sécurité, de la justice et des associations spécialisées. Le réseau a eu pour objets de travail :

- > L'information sur les ressources locales pour la prise en charge des violences sexuelles, des enfants victimes, des auteurs de violences conjugales, le travail policier, de la justice, des Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie...
- > La création d'outils à destination des professionnel·les.
- > La préfiguration du Lieu d'accueil des femmes victimes de violences.

Rencontre du Réseau en juin 2022
Source : SPDM



Faits de violences sexuelles 2021

- 422 faits en 2021**
- + 106 faits, soit + 33.5% par rapport à 2020**
- 2.8 % de la délinquance constatée sur le territoire rennais en 2021**
- Dont**
- / 112 harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles sur majeurs**
- + 35 faits, soit + 45.5% par rapport à 2020**
- / 88 harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles sur mineurs**
- + 15 faits, soit + 20.5% par rapport à 2020**
- / 68 atteintes sexuelles**
- + 21 faits, soit + 44.7% par rapport à 2020**
- / 95 viols sur majeurs**
- + 25 faits, soit + 35.7% par rapport à 2020**
- / 54 viols sur mineurs**
- + 8 faits, soit + 17.4% par rapport à 2020**

Source : APRAS, Observatoire de la délinquance et des violences sexistes et sexuelles - Rapport 2022



Un guide ressource sur les violences conjugales à destination des professionnel·les non-spécialistes, élu·es et bénévoles a été édité par la Ville, en partenariat avec les membres du réseau. Distribué à 2 000 exemplaires, il est également téléchargeable en ligne - <https://www.calameo.com/rennes-ville-et-metropole/read/005416234e68d9cd92815?authid=RgxtTjRtXDij>

Des formations interprofessionnelles ont été proposées au réseau :

- > 3 sessions animées par la Société bretonne de psycho-criminologie et psycho-victimologie sur les contextes conjugaux violents ;
- > 2 sessions consacrées aux violences sexuelles dans les espaces festifs ;
- > 1 formation sur le phénomène prostitutionnel organisé par la Direction Régionale aux droits des femmes et à l'égalité, en partenariat avec la Ville.

120 personnes ont bénéficié de ces formations.

Création d'un lieu d'accueil des femmes victimes de violences et de leurs enfants

Ce projet de mandature est inscrit à l'axe 3 de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Afin de définir son cadre, une étude de préfiguration a permis la concertation des professionnel·les, mais aussi celles des femmes, à travers une étude menée par le Laboratoire LAP3C de l'Université de Rennes 2, sur les besoins et attentes des femmes victimes de violence.

À l'issue du temps de préfiguration, un projet mené avec le Centre Hospitalier Universitaire et l'Asfad, est en cours de construction. Situé sur le site de l'hôpital Sud, l'offre de service du futur lieu comprendra des accompagnements individuels sur les volets social, médical et juridique et des activités thérapeutiques collectives. Il s'agira aussi d'un lieu de ressourcement, avec cuisine, salle de bain et un service de bagagerie. Un accueil spécifique des enfants et adolescents des femmes victimes sera proposé.

L'accueil y sera inconditionnel, c'est-à-dire que chaque femme pourra y accéder quel que soit son origine, sa domiciliation, son statut, ou encore l'ancienneté des violences.

Logement

Habitat social

La Direction Habitat Social de la Ville de Rennes avec le service Habitat de Rennes Métropole, le Service Prévention de la Délinquance et Médiation de la Ville, la mission Égalité Rennes Ville et Métropole, et la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité se sont engagés collectivement depuis plusieurs années dans la lutte contre les violences faites aux femmes. L'objectif est de sensibiliser le public et les acteur·trices logement, et de fluidifier l'accès et le maintien dans le logement des victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Un groupe projet se réunit régulièrement depuis 2017 pour travailler des pistes d'action avec les bailleurs sociaux et les acteur·trices logements notamment :

- > Sensibiliser les professionnel·les et identifier les personnes ressources
- > Diffuser de l'information sur la plateforme d'écoute violences conjugales et/ou intrafamiliales au plus proche des habitant·es
- > Développer le signalement des situations de violences conjugales et/ou intrafamiliales

Suite à l'orientation de la Commission Logement de Rennes du 16 avril 2021 de poursuivre la sensibilisation des bailleurs sociaux et des locataires HLM, la Direction de l'Habitat Social de la Ville de Rennes et le Service Prévention de la Délinquance et Médiation de la Ville ont programmé des rencontres avec les principaux bailleurs du territoire en 2022 (Archipel Habitat, NEOTOA, Aiguillon Construction et Espacil Habitat) pour présenter les ressources d'orientation des victimes sur la Ville de Rennes et l'accompagnement et l'échange sur les actions déjà développées et à développer par les bailleurs.

La Commission Logement de Rennes intègre également la politique de lutte contre les violences faites aux femmes de la Ville de Rennes dans ses décisions en partageant les pratiques d'attribution des bailleurs pour fluidifier l'accès ou le maintien (mutations) dans le logement des victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales ou en prévention.

Conférence intercommunale du logement

Une évaluation des dispositifs d'accès au logement social de la métropole a récemment mis en avant le fait que les partenaires interrogés (communes et bailleurs sociaux notamment) font état d'une augmentation des situations de précarité extra-financières parmi les demandeur-es de logements sociaux. Ces demandes concernent par exemple des cas de violences intra-familiales. Selon eux, les demandeur-es présentant une ou plusieurs difficultés de cet ordre sont de plus en plus nombreux et nombreuses. Ils font état d'un volume croissant de demandeur-es nécessitant une mise à l'abri quasi-immédiate en dépit de ressources moyennes et stables.

Actuellement environ 2 % des demandes de logement social sont déposées en raison de violences intra familiales. 89 % de ces demandes concernent des femmes.

Parmi les ménages les plus précaires économiquement (ressources inférieures au 1er quartile des ressources de l'ensemble des ménages en attente d'un logement social), 25 % concernent des familles monoparentales avec une femme comme familles monoparentales composées d'une femme et de son ou ses enfants.

Si le dispositif métropolitain d'accès au logement social est équitable et non discriminant, car les demandes de logements sont classées dans une file d'attente tenant compte d'un calcul de l'ancienneté de la demande et de critères socio-économiques, les demandes les plus précaires peuvent quant à elles être examinées de manière à accéder prioritairement à un logement social. Le fait d'être victime de violences conjugales figure notamment parmi les critères de priorité.

Les situations les plus urgentes peuvent ainsi faire l'objet d'une analyse sociale par une commission partenariale animée par Rennes Métropole (la commission de relogement social prioritaire) qui a pour objet d'apporter une solution de logement temporaire ou définitive, et cela dans un contexte de très forte tension sur l'accès au logement.



Insertion et aides à la population

La Direction insertion et aides à la population a mené des actions relatives aux modes de garde telles que :

- › La systématisation d'une proposition de mode de garde pour les personnes avec enfants souhaitant participer à des actions « Recruter Autrement » (en lien avec We Ker)
- › L'information et la veille sur l'offre des modes de garde par les référent.es RSA pour faciliter l'accès ou le maintien à l'emploi des femmes
- › La collaboration avec "L'étoile centre d'Information Petite Enfance" pour appuyer une demande d'entrée en crèche afin de faciliter l'accès à la formation et à l'emploi.
- › L'action collective sur le mode de garde menée à l'Espace Social Commun du Blosson pour informer les bénéficiaires du RSA des modes de garde existants afin de faciliter le retour en emploi.

Dans le cadre des permanences sur site en ESC (par exemple ESC Villejean), le partenariat avec le CIDFF a permis d'orienter vers l'offre du BAIE (Bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi) pour le parcours des femmes bénéficiaires du RSA.

La Direction a aussi engagé des actions relatives à la lutte contre les violences faites aux femmes. En 2021, des sessions de formation ont commencé à être déployées auprès des professionnel·les de la DIAP et se poursuivent en 2022. De plus, une conférence réunissant l'ensemble des agent.es de la DIAP s'est déroulée le 12 octobre 2021.

Jeunesse

Observations sur la fréquentation des espaces publics par les filles et jeunes femmes :

Durant l'été 2021, les équipes de l'association Breizh Insertion Sport ont réalisé des observations concernant la fréquentation des espaces publics par les filles et jeunes femmes.

Globalement, les jeunes filles, adolescentes ou jeunes adultes, sont peu présentes sur l'espace public. On constate une mixité dans les espaces de jeu jusqu'à l'âge de 8/9 ans, qui se dégrade par la suite. Quand les filles ou les jeunes femmes sont dans l'espace public, elles fréquentent des espaces "aérés", mais se mettent "dans un coin", pour une relative intimité (pas trop proche des autres, mais pas cachées). Elles utilisent également régulièrement les tables de pique-nique qui permettent de recréer une intimité. Elles ne restent pas sur les lieux où les garçons sont présents massivement ou en stationnaire (sur les parkings par exemple). Les city-stades restent générateurs d'une fréquentation très masculine, tout comme les espaces de cross fit. Il y a pourtant une forte demande de pratique sportive féminine (accompagnée ou encadrée) pour filles et jeunes mamans.

Santé

Créé en 2008, Noz'ambule est un dispositif de présence sociale, de prévention et de réduction des risques en centre-ville, animé par entre "pairs étudiant-es" et "des professionnel·les" de santé et des bénévoles les jeudis et le vendredis soir à Rennes.

Sur l'année universitaire 2021-2022, le dispositif a réalisé plus d'une soixantaine d'interventions auprès du public 16-25 ans sur les temps de présence en journée, plus d'une quarantaine d'interventions nocturnes sur l'espace public et dans les bars de la ville et plus d'une trentaine d'actions dans les cités universitaires, soit environ 10 000 rennais-es rencontrés.

Rencontres et entretiens : l'équipe a rencontré 324 étudiant-es sur les 34 before entre septembre et juin et plus précisément 174 femmes et 150 hommes. Il en ressort, entre-autres, que les étudiant-es se questionnent sur les violences sexistes et sexuelles, dont les agressions sexuelles. Elles et ils sont parfois angoissés-es de devoir rentrer seul-es le soir en rentrant sur le quartier Villejean par exemple.

Comparée à l'année précédente (2020-2021), la fréquentation des femmes dans l'espace public est en diminution, dans le cadre du dispositif Noz'ambule. Le public et général, et notamment les femmes, exprime vouloir rester moins tard dans les rues de Rennes et les bars de nuit/discothèques en raison des risques liés aux phénomènes de soumission chimiques et de "spiking".

Bilan été 2021 Dispositif Loisirs Vacances Jeunes

Au total, 32 projets ont été soutenus pour l'été 2021. 3 276 jeunes, dont 2 132 garçons et 1 144 filles, ont bénéficié d'activités estivales dans ce cadre. Outre le soutien à la programmation globale d'activités pendant la période estivale, le dispositif a également permis d'accompagner la mise en place de projets spécifiques tels que Berry Plage, Summer Landrel et la Caravane du Sport qui ont bénéficié à la fois aux jeunes présents sur l'espace public et à ceux fréquentant les associations et équipements jeunesse de Rennes. 1 643 jeunes (11 ans et +) ont participé à ces projets transversaux.

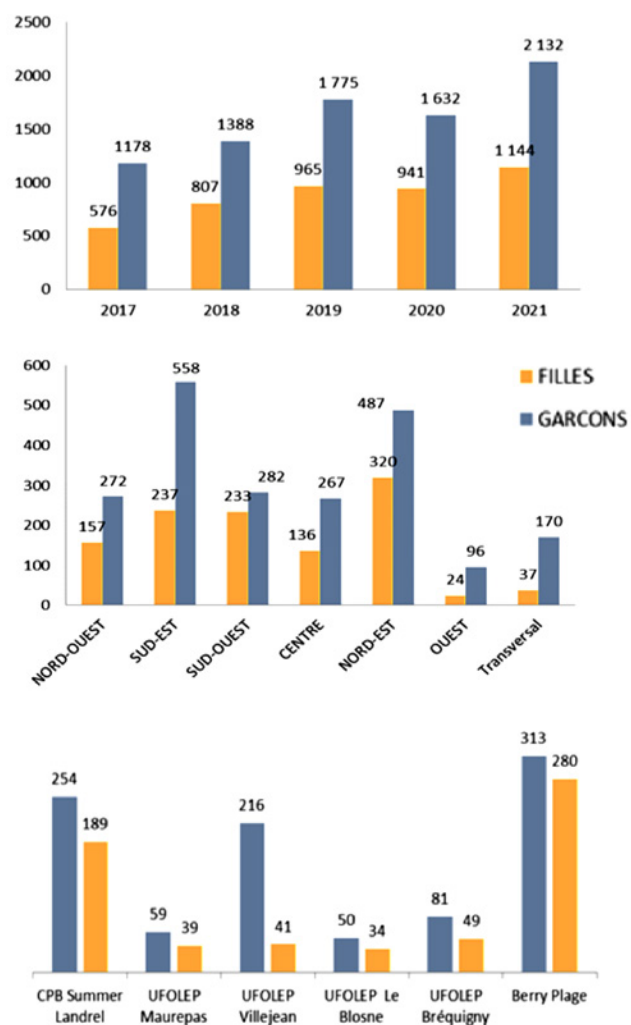
Le pourcentage de filles présentes dans les équipements sur la période estivale a légèrement baissé (35%) au regard de l'effectif global avec 1 144 filles accueillies.

40% des filles accueillies se situent dans la tranche d'âge 11-14 ans (51% en 2020). Cette baisse s'effectue essentiellement au profit de l'accueil de jeunes filles âgées de 15 à 18 ans. Elles représentent 21% de l'effectif contre seulement 14% en 2020. Seule la Maison des Squares a accueilli en majorité des jeunes filles.

6 équipements accueillent pratiquement autant de filles que de garçons : la Maison Bleue, Par Tout Artiste, la section Centre du CPB, le GRPAS, Cap Ados et la MQ la Binquenaïs.

| | Tranches d'âges | Nombre | % |
|----------------|-----------------|--------|------|
| FILLES 35% | < à 11 ans | 416 | 36% |
| | De 11 à 14 ans | 452 | 40% |
| | De 15 à 18 ans | 243 | 21% |
| | > 18 ans | 33 | 3% |
| | Total | 1144 | 100% |
| GARÇONS 65% | < à 11 ans | 715 | 34% |
| | De 11 à 14 ans | 905 | 42% |
| | De 15 à 18 ans | 421 | 20% |
| | > 18 ans | 91 | 4% |
| | Total | 2132 | 100% |

Comparaison répartition filles / garçons sur 5 ans



Une baisse du nombre de jeunes filles présentes sur les propositions estivales est constatée sur plusieurs secteurs : Centre, Ouest et Transversal. La part représentée par les jeunes filles dans l'effectif global continue de fortement baisser sur le secteur Ouest : de 48% en 2019 à 39% en 2020, pour atteindre 20% en 2021. De même, sur le secteur Centre, elle passe de 50% à 32% de l'effectif accueilli. Après une augmentation en 2020, le public féminin est de nouveau moins présent dans le cadre de l'offre de loisir organisée par le CPB de Bréquigny, qui accueille des jeunes de tous les territoires rennais. En revanche, sur le secteur Nord-Est, la part du public féminin augmente dans les effectifs (35 à 40%). Une augmentation déjà constatée en 2020.

Un public féminin très présent sur les événements Berry Plage (47% de l'effectif total) et Summer Landrel (42%) ainsi que lors des animations proposées par l'UFOLEP, hormis sur le secteur de Villejean où elles n'ont représenté que 16% de l'effectif 11 ans et + accueilli.

La part du public féminin en volume a beaucoup augmenté sur les événements Summer Landrel et Berry Plage par rapport à 2020. Les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans représentent la tranche d'âge majoritaire sur les temps forts programmés cet été (55%). À noter, une présence importante des jeunes filles de plus de 18 ans également. Elles ont en effet représenté 25% du public féminin de plus de 11 ans accueilli. La présence de cette tranche d'âge en nombre est également constatée chez le public masculin (19%).

© Graphisme : l'Atelier du bourg
© Photo : Amélie Mauger



Bilan Soirées Rennes de la nuit et projets de vie étudiante

Observations chiffrées

Depuis 2019, les jeunes organisateurs et organisatrices de soirées Rennes de la nuit (anciennement "soirées ND4J") et les porteurs et porteuses de projets étudiants soutenus par la Ville de Rennes et Rennes Métropole, doivent fournir les données quantitatives et qualitatives permettant d'évaluer la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans le pilotage et la mise en œuvre des actions.

De janvier à août 2022 (selon les données recueillies), une participation majoritaire des femmes (55%) est à observer dans l'organisation des événements ou projets étudiants soutenus par la Ville de Rennes ou Rennes métropole. On retiendra notamment l'association "En toute complicité" dont l'équipe organisatrice était composée essentiellement de femmes (28) cette année, pour la mise en œuvre du festival de danse "Fac@fac".

Une communication inclusive

En matière de communication, de plus en plus d'organisateur et organisatrice prennent en compte la diversité de leurs publics-cibles. En effet, l'écriture inclusive, les visuels, la charte graphique sont pensés en amont pour ne pas véhiculer de stéréotypes de genre. En 2021, la refonte du dispositif ND4J en "soirées Rennes de la nuit" a également permis d'actualiser l'identité visuelle du projet. Chaque collectif de jeunes accompagné par la Ville de Rennes peut ainsi bénéficier de supports de communication libérés des stéréotypes de genre (couleurs, visuels, textes) pour promouvoir chacune des soirées.

Une réflexion sur la prévention et la sécurité des personnes

Du point de vue de l'accueil des publics, les porteurs et porteuses de projets intègrent davantage la dimension de prévention des risques liés aux pratiques festives au sein de leurs projets. La question des violences sexistes et sexuelles fait partie des sujets pris en compte dans l'organisation des événements et la mise en place de stands d'information est de plus en plus fréquente, de même que l'identification de personnes-ressources ou l'installation de "safe-zones" pour les personnes harcelées ou agressées lors des événements. Ce volet "prévention" est par ailleurs affirmé dans le cadre du dispositif des "soirées Rennes de la nuit" accompagné par la Ville.

Une attention portée à la lutte pour l'égalité dans la programmation

On retrouve dans la programmation des événements "Rennes de la nuit" ou d'initiative étudiante, une attention particulière aux luttes féministes. Le mois de mars a vu l'organisation de la soirée "Big Up", une "soirée Rennes de la nuit" ouverte notamment aux talents féminins ; le Festival Pâss'Breizh porté par le Cercle celtique de Rennes autour de "la place des femmes dans les minorités culturelles" ; ou encore l'exposition "A nous toutes" par l'association l'Apae. Le choix des intervenant-es fait aussi parfois l'objet d'une sélection fine : boycott de maisons de productions ou groupes impliqués dans des affaires de violences sexistes ou sexuelles, expertise des intervenantes femmes sur d'autres sujets que le sexisme, mixité des artistes invité-es.

Préparation communication Budget participatif
© MJC de Suède



Associations

Dans le cadre d'un partenariat entre les missions "Ressources" et "Égalité" de la DAJE ainsi que l'association BUG (appui technique), des pages consacrées aux associations et à l'égalité femmes-hommes (lien version en-ligne : <https://rennes-egalite-fh.org/>) sont disponibles sur le site de la Maison des Associations depuis le 8 mars 2021.

Ceci s'inscrit dans la continuité d'une réunion publique de décembre 2019 consacrée aux usages et pratiques des associations en faveur de l'Égalité. Il est apparu utile de mettre à disposition des associations et de leurs responsables, des éléments pratiques favorisant la réflexion et l'action.

L'onglet "Égalité F H" propose :

- > Un article complet intitulé "En tant qu'association que puis-je faire pour lutter contre les discriminations ?" et proposant des actes concrets (accueil, activités proposées, répartition des tâches...)
- > Un annuaire des associations rennaises dont l'objet ou une des activités principales est la promotion de l'Égalité femmes-hommes.
- > Un quizz
- > Des liens utiles (ressources, accès aux droits...)



Récompensées du trophée d'utilité sociale national d'Aiguillon Construction pour le projet Colis solidaires et seniors
© MJC de Suède

Certaines actions spécifiques ont été menées pour et/ou par des filles/femmes au cours de la dernière année

Citoyennes avant tout !

Partant du constat qu'il n'est pas naturel pour le public féminin de trouver sa place et se faire entendre au sein d'une structure jeunesse comme dans l'espace public, 7 jeunes filles âgées de 16 à 18 ans, fréquentant depuis plusieurs années la MJC Maison de Suède, se sont emparées activement du sujet ! Chantiers citoyens, actions bénévoles, Budget participatif, elles prennent leur place de citoyennes et fédèrent une vingtaine de filles de 14-16 ans à leurs côtés ! À l'écriture des 10 commandements d'une jeune fille de quartier, elles partagent leurs observations avec d'autres groupes vivant en territoire prioritaire. Leur ambition : présenter ce livret lors d'un Conseil municipal à Rennes.

« Les Echappées, de Cleunay à la Prévalaye »

Dimanche 27 mars 2022, les associations La Basse Cour et Sorna, ont organisé une journée dédiée à la déconstruction des stéréotypes de genre en matière de sport et d'artisanat et à la réappropriation de l'espace extérieur par les femmes et les jeunes filles. L'objectif était aussi d'offrir un espace de bienveillance, de convivialité et de divertissement pour les participantes, qui disposent rarement de temps pour prendre soin de soi. Tout au long de la journée, elles ont participé à des activités entre ville et campagne : parcours sportif à Cleunay, marche collective jusqu'à la Prévalaye, pique-nique local et de saison, puis après-midi menuiserie, marche nordique et grimpe d'arbres. La journée s'est clôturée par un concert de samba avec le groupe Nayan.

60 femmes ont participé aux Echappées ainsi que de nombreux-euses enfants et autres membres de la famille. Ce temps a permis de créer du lien entre les participantes et de pratiquer des activités pour lesquelles elles ne se sentent pas toujours légitimes. La mise en place d'espaces enfants durant cette journée a facilité la participation de certaines femmes. Cette journée a aussi été l'occasion de profiter de la nature qu'offre l'espace préservé de la Prévalaye, et de découvrir le projet de La Basse Cour.

Contrat de Ville

Une analyse au prisme du genre des actions menées dans le cadre du contrat de ville a été effectuée pour l'année 2020. Cette analyse est partielle, car seulement 37 bilans des 175 actions réalisées fournissent des données sur la proportion de femmes et hommes touchés, soit 21% des actions.

De façon globale, l'analyse montre que les actions menées dans les quartiers prioritaires touchent équitablement autant de femmes que d'hommes (53% de femmes pour 47% d'hommes). Cependant, en affinant l'analyse par thématique, de grosses disparités sont à regretter. Bien que l'on constate un équilibre dans les bénéficiaires pour les thématiques "santé" (50% de femmes) ou "participation citoyenne" (48% de femmes), d'autres ont une fréquentation à très forte dominance féminine : 67% de femmes pour les actions "éducation", 65% pour les actions "culture et expression artistique" et 98 % pour les actions "parentalité et droits sociaux". À l'opposé, les actions "emploi" touchent une majorité d'hommes (66% d'hommes).

Il sera donc important de mener un travail de sensibilisation des structures porteuses d'actions et des publics des quartiers prioritaires dans les prochaines années, afin de garantir une plus juste répartition des publics cibles et permettre à chacun-e d'accéder à des actions diversifiées.



Évènement organisé dans le cadre de la programmation pour le mois des Droits des femmes, avec la participation de : ASPTT Rennes, association Là-Haut, Direction des Sports de la Ville de Rennes, Direction de Quartier Ouest, Centre Social de Cleunay.

Une Tableé féministe sur la dalle Kennedy

Le 22 juin 2022, dans le cadre de la fête de l'éco-citoyenneté, une grande tableé, espace de convivialité non pérenne, s'est installée sur la dalle Kennedy avec pour objectif de sensibiliser les habitant-es et les passant-es aux inégalités de genre. Cette sensibilisation se base sur la diffusion des pensées et ressentis des femmes et des hommes recueillis sur l'espace public au sein du quartier de Villejean. En amont, 68 témoignages ont été

recueillis entre le mois de février et le mois d'avril (personnes âgées de 15 à 84 ans) 39 femmes, 29 hommes.

Le 22 Juin, 90 personnes ont été sensibilisées via une discussion autour de la découverte des témoignages, 45 enfants de 6 à 11 ans ont participé à un atelier de dessin autour de la thématique "ta dalle kennedy de rêve" et un atelier corps et médias a permis de sensibiliser 45 personnes à l'impact des médias sur le corps.

Sport

Depuis de nombreuses années la politique sportive a intégré le développement de la pratique sportive des filles. Cet objectif se traduit à différents niveaux : la formation des agent-es qu'elles et ils soient éducatrice-sportifs, technicien-nnes ou chef-fes d'équipes, la promotion des événements sportifs de haut-niveau féminin ou encore à travers l'accompagnement des associations sportives (critères de subvention).

Les villages sportifs du dispositif *Cet été à Rennes*

Depuis 2015, la Direction des Sports par l'intermédiaire de ses éducatrices et éducateurs sportifs municipaux (ETAPS) propose, en juillet et août, une offre de loisirs sportifs dans les parcs et espaces verts de la Ville à destination du public éloigné de la pratique, principalement les 8-14 ans et notamment les filles.

Cela se traduit par l'installation de trois villages sportifs dans les quartiers politique de la Ville dans les parcs de Maurepas, du Berry et des Hautes-Ourmes. La fréquentation du public augmente d'année en année avec la création d'une offre pour les familles ainsi qu'à destination des 14-20 ans.

| | ÉTÉ 2020 | ÉTÉ 2021 | ÉTÉ 2022 |
|------------------|----------|----------|----------|
| NOMBRE D'ENTRÉES | 4 939 | 6 031 | 7 940 |
| % DE FILLES | 35% | 39% | 37% |

Ces objectifs sont partagés par 13 associations sportives, partenaires de la Ville de Rennes, lesquelles conduisent également différentes actions en direction du public féminin.

Accompagnement d'évènements sportifs de haut-niveau féminin

Le Bretagne Ladies Tour Ceratizit

La Ville a accueilli le 7 mai 2022 une des étapes du Bretagne Ladies Tour Ceratizit qui traverse les 4 départements bretons. Il s'agit de la principale épreuve cycliste féminine par étape en France en 2022. La course accueille 108 coureuses, une caravane itinérante de 50 véhicules et 250 personnes et recense 10 000 spectateur-trices. La Direction des Sports a accompagné cet événement par l'attribution d'une subvention de 6000€, une aide logistique et des actions de communication.

Les sports s'emm'Elles

Ce projet est né en 2019 de la volonté de trois clubs de sport féminin rennais (le Stade Rennais Rugby, le REC Volley et l'Avenir de Rennes Basket) de s'unir pour promouvoir le sport féminin, en manque de reconnaissance. Les objectifs sont de renforcer la visibilité et de susciter des vocations chez les jeunes filles.



L'association qui regroupe plusieurs clubs sportifs propose plusieurs matchs de Haut-niveau amateur féminin au mois de mars et poursuit les orientations suivantes :

- › Mettre en lumière la pratique de différents sports féminins,
- › Fédérer les réseaux et les partenaires autour d'un travail coopératif et sportif,
- › Organiser un événement en commun,
- › Inviter un public local et mixte à venir partager des temps sportifs,
- › Valoriser les femmes dans le domaine du sport et initier des jeunes filles et femmes à ces pratiques sportives,
- › Favoriser les rencontres entre les joueuses, les dirigeant-es, les bénévoles et les spectateur-trices des différents sports.

Cet évènement a mobilisé 85 joueuses avec 160 bénévoles pour 2 300 spectateur-trices (900 lors de la 1ère édition). La Direction des Sports soutient l'évènement au moyen d'une subvention, d'une campagne d'affichage sur la Ville, de l'aide logistique et des impressions de supports de communication.

La Direction des Sports de la Ville de Rennes accompagne les grands évènements sportifs qui permettent de faire rayonner la pratique féminine. Ces manifestations à caractère exceptionnel sont un excellent vecteur de développement et favorisent l'engagement du public féminin dans la pratique.



International et Europe

Le service "International et Europe" (SIE) a introduit dans ses activités de nouveaux indicateurs dans le cadre de l'adoption par la collectivité d'un budget généré.

L'introduction en 2021 dans les rapports d'exécution des actions financées par la Ville de la mention du nombre de bénéficiaires hommes/femmes s'est poursuivie en 2022 dans le téléservice du Fonds d'Aide au Développement (FAD) afin de recueillir progressivement plus de données quantitatives. L'objectif est aussi de permettre aux porteurs et porteuses de projets de se questionner sur l'impact de leurs actions sur cet Objectif du Développement Durable (ODD) prévu par l'Organisation des Nations-Unies.

En 2021, 1/5 des projets financés par le FAD a d'ailleurs contribué à l'atteinte de l'ODD 5 (égalité de genre). Cet objectif est présent dans les projets soit de façon principale, soit de façon secondaire au travers des actions menées par les partenaires (activités génératrices de revenus, formations...). Le nombre de projets ayant un impact sur cet ODD fluctue d'année en année selon la nature des projets soumis mais on peut observer qu'il occupe une place croissante.

Débat après la projection du film «Un trio de filles à Dankassari»
© Photo : Siradji Bakabe

Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche

Rennes Métropole soutient les projets de recherche portés par les chercheuses du territoire.

Aide à l'installation scientifique

En 2021, sur les 17 dossiers retenus 6 (35%) étaient portés par des chercheuses. Le montant total des subventions attribuées s'élève à 651 k€, dont 230 k€ pour les chercheuses (35%).

Lucie Jarrige, chargée de recherche CNRS au sein de l'Institut des Sciences Chimiques de Rennes a notamment bénéficié d'une aide de 40 000€. Elle a été lauréate en 2017 de la bourse L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science, qui vise à distinguer de jeunes chercheuses qui feront la science de demain et, plus largement, à mettre en avant la contribution des femmes à la science. Lucie Jarrige est ainsi devenue "ambassadrice des sciences" pour la Fondation l'Oréal et a intégré le programme "Pour les filles et la science" qui vise à encourager les jeunes, et notamment les filles, à s'orienter vers des études scientifiques.

Soutien à la mobilité des doctorant-es

En 2021, 15 doctorantes rennaises ont bénéficié d'un soutien financier de Rennes Métropole pour la réalisation d'un séjour de mobilité dans un laboratoire de recherche à l'étranger, pour 16 doctorants rennais. Le montant total des subventions attribuées s'élève à 88 k€, dont 42 k€ pour les doctorantes (47 %). 4 doctorantes étrangères ont quant à elles bénéficié d'un soutien métropolitain pour venir effectuer un séjour de recherche dans un laboratoire rennais.

L'Association d'Échanges Culturels Ille et Vilaine Niger (AECIN) Tarbiyya Tatali a ainsi bénéficié d'un financement sur 3 ans (2019, 2020 et 2021) pour la mise en place d'un projet visant à sensibiliser les enfants, notamment les filles, à la lutte contre le mariage précoce dans les collèges du département de Dogondoutchi au Niger. Sur la période, ce sont plus de 10 000 collégiens et collégiennes (dont 47% de filles) qui ont bénéficié d'actions de sensibilisation de l'AECIN et de son partenaire sur place (le RAED), en lien avec les autorités locales.

L'AECIN témoigne : "Le projet a permis une sensibilisation au problème de la poursuite de scolarité des filles et à la lutte contre les mariages précoces. Il a enclenché une collaboration fructueuse avec la Direction Départementale des Enseignements Secondaires. Les animations ont mis en évidence des problématiques, auxquelles nous ne pensions pas, notamment l'usage potentiellement néfaste des smartphones. La sensibilisation n'apporte pas forcément de changement immédiat dans la vie quotidienne des collégien-nes et de leurs familles, pour autant elle permet de faire évoluer petit à petit les mentalités et ouvre la discussion. Ainsi, on observe parfois des effets positifs immédiats suite à la première visite avec le retour sur les bancs de l'école de jeunes filles ayant abandonné l'école et la remise en cause de mariages prévus."

Poursuite de l'évaluation des politiques publiques sous l'angle végétalisation et égalité femmes-hommes

La mission Égalité et la Direction des Jardins et de la Biodiversité soutiennent la recherche d'Elsa Koerner, dans le cadre d'une thèse qui porte sur la façon dont l'action publique articule ses politiques de végétalisation des villes et d'Égalité femmes-hommes. C'est une analyse comparative avec les villes du Mans et de Strasbourg. Cette recherche est menée en partenariat avec la SCOP Aubépine, l'Université Rennes 2 et le laboratoire ESO. Sont particulièrement étudiés, l'intégration de cet enjeu dans la conception, la production et la gestion des espaces publics végétalisés ainsi que l'impact de sa mise en œuvre sur les pratiques professionnelles des agent-es dans les 3 villes retenues.



Ecole Paul Langevin : après chantier - © Photo DJB
960 m² de travaux réalisés dans les deux cours de l'école élémentaire Paul Langevin

Éducation

Cours de récréation libérés des stéréotypes de genre

Depuis 2019, la Direction des Jardins et Biodiversité (en tant que conducteur d'opération, Maître d'œuvre et régie de travaux), en lien avec la Direction Éducation Enfance et la Direction de la voirie, réaménage les cours d'écoles publiques selon des principes d'occupation et d'usages porteurs d'égalité.

Après les écoles maternelles Champion de Cicé, Ille et Torigné et les écoles élémentaires Ille et Marie Pape-Carpantier, les écoles élémentaires Paul Langevin et Clémenceau ont bénéficié de réaménagements de leurs cours durant l'été 2022. Dans la même dynamique, les cours de la nouvelle école primaire Simone Veil, ouverte en septembre 2022, ont été conçues pour favoriser la mixité. Ainsi deux nouvelles cours ont été intégralement rénovées dans ce sens durant l'été 2022 :

- Le projet de l'école élémentaire Clémenceau a pour but de remettre le végétal au cœur de l'espace, au sens propre comme au figuré. L'implantation de larges poches végétalisées au centre de chacune des deux cours a permis de mettre en place une diversité d'ambiances (intimiste/ouvert, végétal/minéral, apaisé/mouvementé) permettant une diversité d'usages et appropriation par toutes et tous : coins calmes, butte pour jeux de grimpe et équilibre, espaces de nature propo-

Groupe scolaire Clémenceau : chantier en cours - © Photo : DJB
4 000 m² de surface réaménagés pour le groupe scolaire Clémenceau



sant différents types de mobiliers, pelouse, potagers, petit amphithéâtre. Les espaces sportifs, réduits par rapport à l'existant ont été conservés mais privilégient des jeux prisés de toutes et tous (volley, ping-pong, basket-ball, course...).

- L'aménagement de la cour de récréation de l'école élémentaire Paul Langevin, d'une largeur très réduite, s'appuie sur la création d'une large bande végétalisée en rive dans laquelle s'intègre différents usages : un parcours nature, différents jeux de grimpe et d'équilibre ainsi que plusieurs espaces apaisés. Un espace plus ouvert a été conservé en limite du bâtiment sur lequel un marquage au sol propose des jeux et activités prisés de toutes et tous.

Ces aménagements ont en commun de s'appuyer sur une concertation forte avec les équipes pédagogiques, les enfants ainsi que l'ensemble des usagers et usagères du site.

Convention régionale et académique pour l'égalité entre les filles et les garçons

Avec l'objectif de contribuer au vivre-ensemble dans les écoles, la lutte contre les discriminations et pour l'égalité filles-garçons figurent parmi les orientations prioritaires du Projet Éducatif Local (PEL). Une ambition qui a été renforcée en 2021 avec le renouvellement de l'engagement de la Ville, dans un partenariat avec l'Éducation nationale, de mettre en œuvre la Convention régionale et académique pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif en Bretagne 2021-2024. Très

concrètement, les actions pour une meilleure égalité filles/garçons irriguent tous les champs d'intervention de la Ville en matière scolaire et éducative.

Trois nouvelles écoles : trois noms de femmes

Entre 2022 et la fin 2024, trois nouveaux groupes scolaires seront construits dans les quartiers de la Courrouze, Maurepas et Baud-Chardonnet. En accord avec l'objectif d'une plus grande parité dans les noms des espaces publics, plusieurs noms de femmes ont été identifiés pour chaque école et le choix a été proposé aux enfants des quartiers concernés. Le vote des enfants, qui a été accompagné de présentations des biographies des personnalités proposées sur les temps scolaire et périscolaire, a retenu les noms de Simone Veil, Toni Morrison et Miriam Makeba.

Soutien à des actions éducatives sur le temps scolaire

Dans le cadre de ses aides aux actions des écoles sur le temps scolaire, la Ville a soutenu la mise en œuvre par les écoles de projets favorisant une expression et une réflexion des enfants sur l'égalité filles/garçons. Cela a été le cas notamment au sein de l'école maternelle Gantelles avec l'intervention de la sociologue-anthropologue spécialisée, Karen Jeuland, dans les parcours pédagogiques sur les questions du sexisme et des relations filles-garçons à l'école, ainsi qu'à l'école élémentaire Trégain avec un atelier théâtre visant à asseoir et repenser l'égalité filles/garçons.

L'égalité filles/garçons sur le temps périscolaire

Sur le temps périscolaire, la question de l'égalité filles/garçons est travaillée majoritairement via la régulation de la cour de récréation et à travers les ateliers. En fonction du thème de ces derniers, la mixité n'est pas toujours au rendez-vous ; c'est le cas notamment des ateliers sportifs qui restent plus prisés par les garçons dans plusieurs écoles. Des temps de découverte d'une activité comme le rugby semblent néanmoins favoriser la pratique des filles.

La dimension égalité filles/garçons est également intégrée aux projets proposés par les Responsables Éducation Loisirs (REL) sur le temps périscolaire. Cela a été le cas spécifiquement à l'école Contour Saint-Aubin qui a organisé une semaine égalité filles/garçons. Dans d'autres écoles, ce sont des activités favorisant l'accès aux filles et/ou la mixité qui ont été organisées, à l'image du tournoi multisport organisée à l'école Jean Moulin avec la participation d'associations féministes locales.

Bilan genré des 748 parcours de réussite éducative personnalisés mis en œuvre en 2021

Ces parcours ont été mis en place pour faciliter la réussite des enfants en difficulté et aider leurs familles. Chaque projet a des objectifs personnalisés visant à répondre aux besoins et attentes de l'enfant, âgé principalement entre 5 et 16 ans. Ce projet est co-élaboré par l'enfant lui-même, ses parents, les acteurs et actrices éducatif-ves en lien avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire de soutien du territoire.

Parmi les 748 parcours de réussite éducative personnalisés, 367 accompagnements ont fait l'objet d'une coordination renforcée qui a bénéficié à 160 filles (44%) et 207 garçons (56%).

Selon les quartiers, la proportion de filles et garçons accompagnés varie. La répartition où la différence est la plus marquée entre filles et garçons se présente au Maurepas (38% filles - 62% garçons). La seule répartition où la proportion de filles accompagnées (55 %) est plus importante se trouve à Bréquigny.

Une démarche volontariste auprès des personnel-les de la Direction Éducation Enfance (DEE)

Depuis 2021, les personnel-les Ville présentes dans les écoles (agent-es spécialisé-es des écoles maternelles, animateur et animatrices et REL, concierges, éducateurs et éducatrices jeunes enfants) peuvent bénéficier d'une journée de formation dédiée au sujet de l'inégalité filles-garçons dans les familles et à l'école.

Aménagement et espace public

Des outils référentiels qui s'enrichissent

Le Guide d'Aménagement des Espaces Publics

Cet outil est le document de référence pour la conception d'aménagements sur l'espace public dans la métropole. Il est principalement destiné aux aménageurs et aménageuses, aux promoteurs et promotrices et aux entreprises qui interviennent sur l'espace public. Le guide d'aménagement des espaces publics a été élaboré en 2021 en concertation avec les communes de la métropole et a été adopté par le Conseil métropolitain en janvier 2022.

Il met en avant et traduit concrètement les enjeux métropolitains pour les aménagements de l'espace public, que sont la cohésion sociale, la mobilité, la transition écologique ainsi que les enjeux paysagers et la mise en valeur du patrimoine. Ainsi, dans son volet 2 : principes d'aménagement, un focus est fait à travers le premier thème "Un espace public à vivre". (Version web : <https://fr.calaméo.com/read/005416234283fefoe2bd8>)

Dans l'objectif de mieux intégrer cette approche sensible dans la conception des espaces publics, l'ensemble des ingénieur-es et technicien-nes de

la Direction des Espaces Publics et des Infrastructures vont être sensibilisé-es à cette thématique par une conférence animée par Genre et Ville (Paris) en octobre 2022. Les autres services et directions en lien avec la conception, la gestion et l'animation des espaces publics sont conviés afin de partager les expériences et acquérir une culture commune en la matière.

Référentiel pour l'aménagement des cours d'école

En parallèle de cas concrets explicités dans le chapitre Education, la Direction des Jardins et de la Biodiversité, en relation avec la Direction Éducation Enfance et les élu-es, travaille à la définition d'un référentiel pour la "renaturation des cours d'école". Ce document cadre a pour but d'affirmer un objectif clair, à savoir que chaque enfant puisse s'épanouir au regard de ses multiples besoins : jeux de balle, course, parcours d'équilibre, glisse mais également des coins plus calmes, sans que ces espaces n'entrent en conflit.

Concrètement, quatre axes d'amélioration s'imposent dorénavant à chaque (ré)aménagement de cours d'école :

- > Une valorisation de la biodiversité
- > La désimperméabilisation des sols
- > L'atténuation des impacts du réchauffement climatique
- > La mixité de genre et l'accessibilité pour tous et toutes



Finance et commande publique

Budget sensible au genre

En 2021, la Ville de Rennes et Rennes Métropole ont pris la décision d'initier la mise en place d'un budget sensible au genre. La budgétisation sensible au genre est une méthode de budgétisation analytique permettant d'étudier les conséquences directes et indirectes des dépenses publiques sur les situations respectives des femmes et des hommes. Dans ce cadre, les budgets des politiques publiques et leur répartition sont évalués pour déterminer s'ils sont facteurs d'accroissement ou de réduction des inégalités de genre.

Cette démarche nécessitant une analyse approfondie de l'ensemble des dépenses des institutions, elle s'étendra sur l'ensemble du mandat et se déroulera en plusieurs étapes.

Durant cette première année, il a été demandé aux services de faire remonter les indicateurs déjà existants permettant l'analyse du budget sous la prisme du genre. Ce premier exercice a permis à chaque service de se poser des questions sur l'égalité des politiques mises en œuvre et d'identifier les secteurs où la création d'indicateurs est encore nécessaire. L'enjeu étant également d'inciter l'ensemble des agent-es et élu-es à prendre en compte les problématiques de genre dans leurs actions quotidiennes et la mise en place des politiques publiques.

Commande publique

Une démarche de "clause égalité et lutte contre les discriminations" a été initiée en 2019 en collaboration avec la Mission Égalité de la Direction Associations, Jeunesse et Égalité (DAJE) et la Direction des Ressources Humaines. Ce projet a pour objectif de sensibiliser les acheteurs et acheteuses aux enjeux de l'égalité et de la lutte contre les discriminations (LCD), permettant à terme la promotion de l'égalité dans la rédaction de cahiers des charges égalitaires et non discriminants.

Dans un premier temps, une analyse des pratiques déjà mises en place par les entreprises bénéficiant de marchés de la ville a été initiée.

Un questionnaire à destination des entreprises candidates a été créé, à compléter sur la base du volontariat. Pour l'année 2021, 50 entreprises ont retourné ce questionnaire. 44% d'entre elles indiquent rédiger leurs offres d'emploi dans un style non-genré, 36% travaillent sur la réduction des inégalités salariales, 7 ont formé leurs cadres à la non-discrimination lors de recrutements et 6 forment leurs salarié-es au harcèlement sexiste et sexuel et proposent un guide ou une campagne de sensibilisation. Ce questionnaire permet également de recueillir des exemples de bonnes pratiques à valoriser.

La seconde étape de la démarche, en cours, consiste à former les équipes en interne, afin qu'elles et ils puissent rédiger des marchés non-discriminants.

Économie et emploi

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - PLIE

Dispositif majeur de la collectivité, le PLIE a pour objectif d'assurer un accompagnement personnalisé de personnes éloignées du marché du travail vers l'emploi durable.

L'égalité entre les femmes et les hommes et la non-discrimination sont des principes fondateurs de l'action des PLIE. Cet engagement est inscrit dans le protocole d'accord 2022/2025 comme suit :

"Le PLIE veillera à l'égalité d'accès au dispositif entre hommes et femmes et à prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle."

Données

Entre janvier et août 2021, 1 085 participant-es du PLIE ont été accompagnés dont 51% sont des femmes. Il est à noter que sur cette période, la durée moyenne d'un parcours dans le PLIE pour une femme s'est inversée par rapport à 2020 ; les femmes ayant des parcours plus longs qu'auparavant.

Ainsi la durée moyenne pour une femme est de 29,15 mois contre 25,55 mois pour un homme (22,63 mois pour une femme et 26,80 mois pour un homme en 2020).

Dans le détail, les femmes représentent :

- > 51,06 % des participant-es des étapes de parcours (formation, remobilisation, intérim, > SIAE...)
- > 49,25 % des participant-es en sortie pour emploi durable

Les statuts

- > 55,6 % des participant-es bénéficiaires du RSA
- > 55,5 % des participant-es demandeur-ses d'emploi longue durée
- > 7 % des participant-es reconnu-es travailleur-ses handicapé-es

Les classes d'âge

- > 30,7 % des participant-es jeunes -26 ans
- > 56 % des participant-es de 26 à 44 ans
- > 49,66 % des participant-es de 45 à 54 ans
- > 60 % des participant-es de 60 ans et +

L'Insertion par l'Économique

Les Clauses Sociales

La clause sociale est un outil juridique mobilisable dans la commande publique pour lutter contre le chômage et les exclusions. Lorsqu'une clause sociale est intégrée dans un marché, l'entreprise qui le remporte doit réserver une partie du temps de travail nécessaire à la prestation (5 à 10 % environ) aux personnes éligibles. L'enjeu est de lever les freins au retour et au maintien dans l'emploi (absence de qualification, défaut d'expérience, de logement, de mobilité...). Rennes Mé-

tropole et la Ville de Rennes appliquent la clause sociale dans leurs marchés publics depuis près de 15 ans. En 2012, Rennes Métropole et la Ville de Rennes ont favorisé la création d'un guichet unique, Atout Clauses, qui a fortement contribué au développement de l'application des clauses sociales à l'échelle du bassin d'emploi de Rennes.

En 2021, 18% des bénéficiaires des clauses sociales étaient des femmes, soit une légère progression de 4% par rapport à 2020 (160 femmes sur un total de 886). Atout Clauses et Rennes Métropole œuvrent actuellement pour augmenter le nombre de femmes bénéficiaires par différents moyens : participation aux actions "Recruter autrement" dans les quartiers politique de la ville, utilisation d'une communication non-genrée, sensibilisation et formation des entreprises, ouverture à de nouveaux marchés...

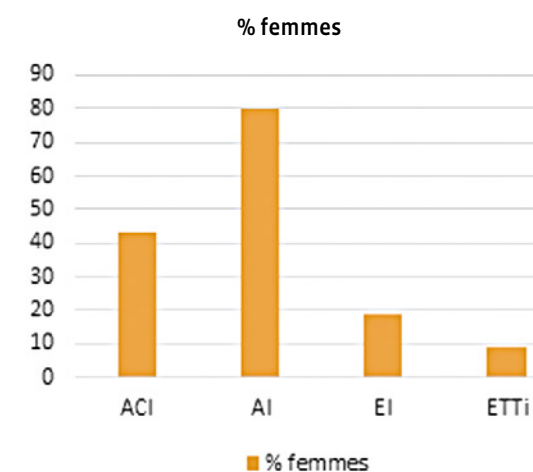
Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)

31 SIAE sont présentes sur la métropole de Rennes

- > Ateliers-chantiers d'insertion (ACI)
- > Association intermédiaire (AI)
- > Entreprise d'insertion (EI)
- > Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)

En 2021, 2 244 personnes ont bénéficié d'un contrat en insertion dont 44 % de femmes.

Le nombre de femmes intégrées en SIAE a progressé de 36% de 2020 à 2021, passant de 691 à 943 femmes.



Cartographie égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations

Pour lutter contre les causes structurelles de la privation d'emploi, il est nécessaire que les passerelles entre emplois disponibles et personnes en recherche d'emploi intègrent une démarche de lutte contre toutes les formes de discriminations.

Ces mécanismes d'exclusion ne dépendent en effet ni des compétences ou de la formation des personnes en recherche d'emploi, ni des opportunités d'embauche. Ils ont leurs racines dans les stéréotypes et les préjugés qui sont fortement présents au sein de notre société (et donc aussi chez les recruteur-ses et les employeur-ses, ainsi que les acteur-trices de l'insertion). Ils contribuent à entretenir les inégalités dans l'accès à l'emploi.

C'est en ces termes que se confirme la fonction de la cartographie de l'écosystème des acteurs agissant pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations.

Impulsée par la Direction de l'Économie, de l'Emploi et de l'Innovation, pilotée par le Service Emploi Insertion, Formation et menée en étroite collaboration avec la Mission Égalité, cette cartographie s'inscrit dans la dynamique du Service Public de l'Insertion et l'Emploi (SPIE) breton et inscrit ainsi la Métropole de Rennes comme acteur dynamique et innovant permettant aux en-

treprises de trouver les compétences nécessaires à leur développement mais aussi d'accroître la compétence, la pertinence et la complémentarité des acteur-trices intervenant sur le champ de l'insertion professionnelle.

Cette cartographie a pour ambition de constituer un point de force dans l'offre de services de la métropole vers :

- › Les entreprises et acteurs économiques,
- › Les acteurs de l'emploi
- › Les associations

Il s'agit ainsi de rendre visibles et accessibles les ressources présentes sur le territoire pour sensibiliser, former, outiller, accompagner des démarches correctives, afin de soutenir la diffusion d'une culture de l'égalité dans l'emploi au sein du territoire.

Cette cartographie a donc vocation à contribuer aux réponses apportées aux acteurs et actrices économiques et partenaires de Rennes Métropole qui souhaitent faire plus et mieux sur les enjeux d'égalité et de lutte contre les discriminations.

En outre, ces ressources s'intégreront à terme dans le volet « Recruter autrement et Emploi vertueux » de la future offre de services aux entreprises au sein de la Direction du Développement Économique, de l'Emploi et de l'Innovation de Rennes Métropole.

10 mai 2022 : 1 journée de travail en intelligence collective avec différents acteurs locaux



Soutien à la création et à la reprise d'entreprises

L'égalité femmes-hommes est un objectif majeur de la politique de soutien à la création et à la reprise d'entreprises. C'est pourquoi Rennes Métropole a choisi d'inscrire ce sujet dans les conventions qui la lient aux structures d'accompagnement des créateurs et créatrices.

Ces conventions permettent un suivi de l'évolution de l'accompagnement sur ce plan de l'égalité femmes-hommes grâce à des indicateurs que les structures doivent renseigner.

Par ailleurs, toutes ces structures (ADIE, BGE Ille-et-Vilaine, Élan Bâtisseur, Élan créateur, Entreprendre au Féminin Bretagne, salon Entreprendre dans l'Ouest, France Active Bretagne, Initiative Rennes, CIGALES Bretagne, Les Entrep' Bretagne, Les Premières Bretagne, Pépite Bretagne, Presol, 60 000 rebonds Grand Ouest, Rebond 35, Réseau Entreprendre Bretagne) ont participé à un temps de sensibilisation sur ce sujet.

Rennes Métropole a fait le choix de soutenir deux structures spécialisées dans l'entrepreneuriat par les femmes (Entreprendre au Féminin Bretagne et Les Premières Bretagne) afin de permettre aux femmes de se sentir plus légitimes et de lever certains freins comme le manque de confiance en soi ou encore le manque de réseau professionnel.

Données

Entre 2019 et 2021, le nombre de femmes créatrices ou repreneuses d'entreprises suivies par les structures d'accompagnement financées par Rennes Métropole est stable passant de 287 femmes à 291. Sur cette période, ce sont, au total, 839 femmes créatrices ou repreneuses que ces structures ont accompagnées. En 2021, Entreprendre au Féminin Bretagne a accueilli 217 femmes. Parmi elles, 84 ont bénéficié d'un accompagnement, ce qui équivaut à une augmentation de 27% par rapport à 2020 pour les accueils et les accompagnements.

Actions

Quelques actions spécifiques ont été menées par les structures soutenues pour favoriser l'entrepreneuriat féminin : par exemple, Entreprendre au Féminin Bretagne et les CIGALES Bretagne ont organisé un temps dédié à l'entrepreneuriat féminin pour financer de nouveaux projets. Parmi les dispositifs existants, il y a eu :

- › la garantie EGALITE Femmes qui permet à France Active Bretagne de garantir jusqu'à 80% du prêt accordé par la banque (50 000 € maximum).
- › les semaines de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat féminin organisées par l'association 100 000 entrepreneurs et entrepreneuse.

Culture, Matrimoine et Odonymie

Assemblée des acteurs et actrices de la culture autour des sujets d'égalité et de prévention des VSS

La tenue régulière d'une Assemblée des acteur-trices est l'un des engagements pris par la Ville de Rennes dans la cadre des États Généraux de la culture (EGC) en 2015. Ce rendez-vous a vocation à rassembler celles et ceux qui mettent en œuvre la vie culturelle à Rennes, pour échanger sur des sujets de réflexion transversaux et contribuer ainsi au dialogue et à la co-construction de la politique culturelle de la Ville. L'assemblée de 2022, qui s'est tenue le 29 mars, avec près de 200 professionnel-les, avait pour objectif de dépasser le constat et de trouver des pistes d'actions concrètes afin de mettre fin au plus vite à l'inégalité entre les femmes et les hommes et aux violences sexistes et sexuelles dans le monde la culture. À l'issue des échanges, des pistes de travail concrètes autour de temps de formation des acteur-trices associatifs, la création d'outils de comptages, le matrimoine, l'éga-responsabilité des aides ont pu être mises en place.

Le matrimoine et ses enjeux

Le matrimoine est constitué de ce qui nous est transmis par les femmes et ce qui rend compte de la place des femmes dans la société. La Ville de Rennes et Rennes Métropole travaillent à une plus grande conservation et valorisation du Matrimoine, dans le cadre de leurs engagements en faveur des droits culturels, de l'égalité femmes-hommes et de la reconnaissance de la place des femmes dans notre héritage commun.

La conservation et la valorisation du matrimoine requièrent un travail :

- › D'acquisition, collecte et restauration, pour constituer et préserver le matrimoine de demain
- › De connaissance, en encourageant et développant les projets de recherche sur le matrimoine
- › De valorisation, pour rendre visible le matrimoine et le transmettre
- › De communication, pour rendre visibles nos actions et faire du matrimoine une thématique de communication en matière culturelle.

Cela demande également une sensibilisation et une formation de l'ensemble des agent-es de la collectivité aux enjeux de conservation du matrimoine. Les équipements culturels et patrimoniaux de la Ville de Rennes et Rennes Métropole travaillent à la conservation et la valorisation du matrimoine depuis plusieurs années, le bilan de leurs actions est indiqué dans les rubriques qui leur sont dédiées.

Au 1^{er} mai 2022, le nombre de noms de rues était porté à 1 908 dont 1 144 noms de personnalités. Sur ces 1 144 noms de personnalités, on dénombrait 958 (87,71 %) noms d'hommes et 186 (16,26 %) de noms de femmes.

Si ce chiffre de 16,26 % est encore modeste, il reste nettement supérieur à la moyenne nationale qui est de 6 %.

Les Journées européennes du Matrimoine et Patrimoine

Depuis 2022, les Journées européennes du Patrimoine ont été renommées Journées européennes du Matrimoine et Patrimoine sur l'ensemble du territoire métropolitain. Leur programmation comprenait de nombreuses visites dédiées à ce sujet.

La prégnance de la question du Matrimoine a donné naissance à l'expansion de la rubrique Matrimoine de Wiki Rennes. Une catégorie spéciale "voies portant un nom de femmes" permet de découvrir toutes les femmes mises à l'honneur dans la ville de Rennes.

L'Odonymie à Rennes

Dans le cadre de la politique visant à une plus grande parité femmes-hommes dans les noms d'espaces publics, de rues, de jardins ou d'équipements, la Ville de Rennes s'efforce de rattraper un retard accumulé depuis des siècles, notamment en proposant une délibération ne comportant que des noms de femmes au mois de mars de chaque année. Par ailleurs, un travail de féminisation du nom des professions qu'elles exercent sur les plaques de rues a également été engagé dans le respect des principes d'écriture égalitaire. En outre, dans le cadre des dénominations d'espaces publics, un COPIL Odonymie a été créé associant, à titre d'expertes, des personnalités féminines de la société civile. Enfin, la Ville de Rennes édite régulièrement une plaquette de communication sur les dénominations féminines d'espaces publics.

Par volonté politique, cette orientation politique, impulsée depuis 1977, est abondée par la recherche d'une plus grande diversité et par la pratique de la concertation des usager-ères.

Au 1^{er} janvier 2021, il existait à Rennes 1 872 noms de rues dont 1 108 concernaient une personnalité. Sur ces 1 108 noms de personnalités, 953 (85,92 %) étaient des noms d'hommes et 155 (13,98 %) des noms de femmes.

30 femmes honorées en 2021 et 2022

Parvis Agnès Varda / ESC Simone Iff / Place Jeanne Laurent / Terrasse Betina Lopes / Promenade Wangari Muta Maathai / Rue Joséphine Baker / Rue Hélène Duc / Rue Juliette Gréco / Allée Flora Nwapa / Allée Marguerite Duras / Allée Annaïg Renault / Allée Angélique du Coudray / Passage Jeanne Chauveau / Jardin Suzanne Noël / Jardin Jeanne Barret / GS Toni Morrison / Rue Lise Meitner / Rue Alek Plunian / Rue Céline Jean Jouault / Rue Cartherine Leroy / Rue Mary Wollstonecraft / Rue Mary Shelley / Jardin Trotula de Salerne / Jardin Claudette Rousseau / Allée Léonie Chaptal / Allée Marthe Condat / Passerelle Ovidia Delect / Allée Henriette Ragon dite "Patachou" / Rue Josette et Maurice Audin / Allée Mélinée et Missal Manouchian

Quelques exemples de mises à l'honneur

Ovidia DELECT - Poétesse et résistante française (1926-1996)

Ovidia Delect est une résistante qui a transmis des informations sur les ouvrages de défense littorale et a infiltré le Rassemblement national populaire, un parti fasciste et collaborationniste. Arrêtée en 1944 par la Gestapo, elle est torturée et déportée en Allemagne au camp de concentration de Neuengamme. Elle est aussi connue pour avoir en 1981 révélé sa transition sociale malgré l'opprobre générale. Femme transgenre, Ovidia Delect participe en 1986 à un documentaire sur sa transition. La Ville de Rennes a souhaité honorer cette personnalité en attribuant son nom à la passerelle reliant sur la Vilaine Cesson et Rennes au niveau de la base nautique à Baud Chardonnet.



Toni MORRISON - Romancière et universitaire afro-américaine - (1931-2019)

Élevée dans une famille modeste, puis devenue enseignante à l'université Howard, à Yale et à Princeton jusqu'à sa retraite, Toni Morrison se fait connaître internationalement lorsqu'on lui décerne le prix Pulitzer pour son roman *Beloved*, publié en 1987. En 1993, elle devient la première femme noire à obtenir le prix Nobel de littérature pour l'ensemble de son œuvre. Toni Morrison retrace dans ses romans l'histoire des Noirs américains, notamment durant la période esclavagiste et ségrégationniste, d'une manière réaliste et fantastique. Ses écrits sont l'expression de son engagement réel contre les discriminations raciales et plus généralement contre les discriminations de genre et de classe. L'attribution de ce nom de personnalité à un groupe scolaire s'est fait à travers un processus original de concertation des élèves.



Les Champs libres

Expositions

Les Champs Libres accordent, depuis plusieurs années, une importance au rééquilibrage de la programmation en matière de ratio d'artistes femmes-hommes. Sur l'année 2021-22 les femmes photographes sont à l'honneur dans les expositions, le soutien à la création et les rencontres, comme par exemple la photographe Aglaé Bory, lauréate de la première Résidence Ruralité(s), initiée par le Festival Photo La Gacilly en partenariat avec Les Champs Libres et Madeleine de Sinéty (1934-2011) dont l'exposition au Musée de Bretagne a réuni plus de 45 000 visiteurs.

L'évènement Nos futurs

Les jeunes organisateurs et organisatrices de la première édition de nos futurs ont souhaité traiter des sujets de genre et de sexualité : une rencontre avec notamment Lexie et Didier Lestrade a fait salle comble, les étudiant-es en master de sociologie ont travaillé sur le genre "Et si le genre était un objet?", les lycéen-nes du Conseil régional des jeunes de Bretagne ont présenté leur plaidoyer autour des cours d'éducation sexuelle à l'école etc.

Bibliothèque vivante

En mars, l'espace Vie du citoyen a accueilli 10 femmes de la région rennaise qui proposent aux participant-es de découvrir leurs engagements associatifs, vie professionnelle, leur place dans la société. Un dialogue s'instaure en tête à tête pendant environ 20 minutes entre l'une de ces dix femmes et un-e participant-e.

Docs au féminin

Les Champs Libres et Comptoir du doc ont organisé le festival Docs au féminin en partenariat avec la Ville de Rennes. Au total, la manifestation a accueilli 8 invité-es, 10 partenaires pour près de 700 spectateur-trices aux Champs libres et dans les salles partenaires. Des jeunes accompagné-es par l'association Prisme ont notamment participé à un atelier de programmation de court-métrages.

"Femmes dans l'histoire" au Musée de Bretagne

Ce parcours de visite permet d'aborder la représentation des femmes d'un point de vue stylistique/artistique, leur rôle dans la société, les figures qui ont marqué l'histoire de la Bretagne et leur place dans le musée.

Femmes et sciences

Les lycéennes et lycéens du lycée Théodore Monod (Le Rheu) ont travaillé sur la thématique des Femmes et des Sciences.

Dans ces ateliers, les élèves ont pu découvrir le monde de la radio, bénéficier d'une visite aux Champs Libres à l'occasion du Village des Sciences et participer à des ateliers de sensibilisation à l'égalité filles-garçons et aux discriminations de genre avec l'association Suzette Décolle les Etiquettes.

Portail des collections du musée

Le portail, comprenant plus de 324 000 notices et images en ligne permet la recherche par mot-clé, par sexe. Par ce biais, le musée permet une forte visibilité de femmes créatrices. Il rend également accessibles les fonds récemment acquis liés aux luttes des femmes et aux femmes dans la société de manière générale.



Un soutien fort aux chercheuses et jeunes professionnelles

Le musée de Bretagne accompagne deux chercheuses en thèse avec une bourse de doctorat, des étudiantes en stage et master avec une bourse cofinancée avec les Amis du musée. Il intègre aussi une chercheuse spécialiste du genre dans son conseil scientifique paritaire.

Au quotidien, vers des espaces plus inclusifs et accueillants

En 2021-2022, les Champs Libres ont commencé à repenser progressivement des lieux d'accueils aussi importants que les toilettes : don de protections hygiéniques dans certains WC, toilettes non générées dans certains espaces.

Les accompagnements d'initiatives collaboratives se sont poursuivis avec Le club de lecture féministe, un rdv4C Éducation sans violence.

L'écomusée de la Bintinais

L'écomusée accorde une attention particulière à la programmation d'artistes femmes et de thématiques mettant en valeur le combat de femmes, donc quelques exemples ci-dessous :

Mes années 70's : clichés de campagne 2021

Témoignages et photographies présentées au sein de l'exposition pour raconter cette décennie de luttes et de revendications pour les femmes qui obtiennent en 1975 la légalisation de l'IVG. Table-ronde (annulée en raison du covid) animée par Clémentine Comer et Justine Caurant sur l'émancipation de la femme et l'ébullition contestataire du monde rural des années 1970.

Moi, agricultrice, documentaire de Delphine Prunault - 2022

Récit d'un long combat mené depuis les années d'après-guerre jusqu'à nos jours afin que les paysannes et agricultrices obtiennent une reconnaissance et un statut social. Ciné Rencontre organisé dans le cadre de la nuit des musées en partenariat avec la cinémathèque de Bretagne et Clair-obscur. En présence de la réalisatrice et de trois agricultrices, témoins dans le documentaire.

Archives municipales

La frise Archives au féminin, mise en ligne en 2021, est riche de 38 documents, de 1450 à nos jours. Elle a pour objectif de présenter des archives qui témoignent de l'expression et de l'action individuelle ou collective des femmes, qui illustrent les luttes pour les droits des femmes et montrent l'évolution des mentalités. Il s'agit également de sensibiliser le public à la valeur et à l'intérêt de ces archives. Contributive, cette frise est amenée à évoluer au gré des propositions de documents par le public.

Version web : www.archives.rennes.fr/chronologie/archives-au-feminin-11



Mettre à l'honneur des parcours d'agentes

En 2022, les Archives de Rennes lancent une série de podcasts, "Rennes j'écoute ! Les voix du service public", réalisée à partir de témoignages oraux collectés auprès d'anciennes agentes de la collectivité. Le premier épisode met à l'honneur le parcours d'une femme, Françoise Tyrant, marqué par les actions menées en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la santé, et par la lutte contre les violences faites aux femmes. Des documents d'archives numérisés sont proposés en écho au podcast.

Version web : www.archives.rennes.fr/expositions/salle-francoise-tyrant-201/n:387

Défricher de nouvelles thématiques

En 2021-2022, les étudiantes de la promotion Grace Hopper du master Humanités numériques de l'université Rennes 2 ont travaillé sur un thème encore peu documenté de l'histoire de Rennes : celui des femmes et du sport dans l'entre-deux-guerres. Une exposition virtuelle réalisée en partenariat avec les Archives de Rennes, à découvrir en ligne.

Version web : www.archives.rennes.fr/n/the-great-attraction/n:389



Représentation de Pièce manquante, une expérience d'archivage, aux Archives de Rennes, novembre 2021 © Adrien Duquesnel.

Interroger nos expériences

L'accueil de plusieurs représentations du spectacle Pièce manquante, une expérience d'archivage de Clara-Luce Pueyo est assurément un des temps forts de la programmation 2021-2022. Les spectateur-trices y sont invité-es à interroger leur relation au document, la place de l'archive dans leur histoire et, en miroir, sa place dans celle de la ville de Rennes. La représentation du 10 mars s'est accompagnée d'un temps d'échange autour d'une sélection d'archives privées interrogeant la place et le rôle des femmes.

Version web : <https://claraluce.fr/theatre/piece-manquante/>

Intégrer le matrimoine et l'égalité femmes-hommes dans nos métiers et dans la vie du service

Une réflexion au sein du service a été engagée pour dépasser la seule valorisation des documents et intégrer la question du matrimoine, dès la collecte des fonds d'archives. Un café égalité a par ailleurs été mis en place aux Archives, réunissant les agent-es volontaires, tant pour aborder ces réflexions métier, que pour échanger sur l'égalité femmes-hommes au quotidien dans la vie du service.

La Criée

Entre janvier 2021 et août 2022, la Criée a soutenu 99 femmes et 93 hommes dans leurs projets artistiques.

- > Expositions produites et coproduites : 15 femmes et 20 hommes,
- > Résidences : 17 femmes et 13 hommes
- > Évènements : 26 femmes et 26 hommes
- > Éditions et recherches : 37 femmes et 34 hommes.

Pour rappel, en 2020 – 2021 : 40 femmes et 48 hommes avaient été soutenu-es.

Une programmation 100% féminine des expositions

Pour la saison 2021–2022, les 3 expositions monographiques proposées au sein de La Criée étaient réalisées par des artistes femmes, jeunes ou confirmée : Elvia Teotski, Bertille Bak et Katia Kameli.

Une résidence d'artiste pour un public-cible de femmes

À l'occasion de son cycle artistique Lili, la rozell et le marimba, La Criée a invité l'artiste Thomas Gaugain pour un projet de résidence de création autour des gestes du vernaculaire, au centre pénitentiaire pour femmes de Rennes, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement. Partant d'un partage de savoir-faire sur les techniques de couture et de broderie, Thomas Gaugain a proposé aux détenues de créer des objets textiles pour produire une fiction filmée. 10 détenues ont participé à ce projet.



Une forte sensibilisation et implication de l'équipe au niveau local et interprofessionnel du centre d'art

En 2021 et 2022, l'équipe du centre d'art a participé à des sessions de formation et d'information sur la question d'égalité, des violences sexistes et la place des femmes dans les arts plastiques organisées par la Direction Culture, par le réseau régional Art contemporain en Bretagne et par le réseau national des centres d'art. Sophie Kaplan directrice de La Criée, a contribué à l'organisation d'un colloque européen sur la question du genre organisé par DCA : association de développement des centres d'art contemporain (www.dca-art.com/projet/premiere-assemblee-europeenne-des-centres-dart-contemporain-en-ligne) et a participé au sein du Centre National des Professions des Arts Visuels au groupe de travail sur les questions d'égalité et de genres.

Les Bibliothèques

Mise à disposition de ressources et documents

Les bibliothèques proposent régulièrement, dans leurs locaux et en ligne des contenus culturels choisis, livres, musique, films, jeux etc. sur les femmes, le genre, l'égalité et le vivre ensemble. De nombreuses tables de sélections sont proposées au public dans les espaces, sur le blog Bibazar de Rennes métropole et sur les réseaux sociaux des bibliothèques.

Programmation culturelle et temps d'échanges sur l'égalité femmes-hommes :

Différents événements sont organisés lors du mois des droits des femmes en mars, mais également toute l'année. Sont proposées des animations mettant en valeur le travail de créatrices. En mai plusieurs autrices et illustratrices ont exposé et assuré la médiation de leur travail lors du festival des P'tits Bouquineurs.

Un spectacle retraçant les portraits de femmes a été accueilli aux Champs Libres et à la Maison de quartier La Bellangerais : Elles, l'Autre mémoire, lecture théâtralisée par la Compagnie "Les Combats ordinaires".

La programmation offre à la population l'occasion d'échanger sur des sujets de société. Ainsi un débat organisé en bibliothèque de quartier a invité les participant-es à échanger sur le thème "Est-ce que le numérique peut être vecteur d'égalité entre les hommes et les femmes" ?

Musée des Beaux-Arts

L'engagement du Musée des Beaux-Arts en faveur d'une meilleure visibilité et une meilleure représentation des artistes femmes passe par les expositions, les collections et la médiation.

Expositions

Dans un contexte historique dominé par les hommes, il n'est pas forcément possible pour le Musée des Beaux-Arts d'arriver à un équilibre entre artistes femmes et hommes dans ses expositions. Une attention particulière est néanmoins accordée pour favoriser un maximum d'artistes femmes dans les expositions collectives :

- > Pour "Hayter et l'atelier du monde" on dénombre 22 artistes femmes sur 73 artistes total.
- > Pour "Rennes 1922", il y a eu 17 artistes

femmes sur 119, dont certaines entièrement redécouvertes et sorties de l'oubli

- › Pour "Pas sommeil" on compte 9 artistes femmes sur 18 artistes total
- › Pour "La Couleur crue", sur 28 artistes, il y avait 11 artistes femmes

Concernant les expositions monographiques, une exposition consacrée à une femme (Vera Molnar) et une exposition consacrée à un homme (André Devambez) ont été mis en place.

Acquisitions

En 2022, 80% du budget d'acquisitions a été dédié aux artistes femmes (Latifa Echakhch, Barbara Moore, Leah Brady...) contre une majorité consacrée aux artistes hommes habituellement (notamment pour les périodes anciennes).

Création du parcours Matrimoine

Le Musée des beaux-arts a revu l'accrochage de ses collections permanentes en valorisant les œuvres des artistes femmes et un "parcours Matrimoine" a pu être créé. Il offre une visite en 14 étapes dans les salles du musée, à travers le prisme de ce que nous devons aux femmes, de l'Antiquité égyptienne à l'art contemporain.

Il a été réalisé en février 2022 et mis en valeur la première fois pour le mois des droits des femmes 2022. Une brochure gratuite a été publiée à cette occasion ; elle reste à la disposition des visiteurs et visiteuses du musée.

Le musée poursuit par ailleurs sa participation aux groupes de travail sur la question du Matrimoine (Rennes, Ministère de la culture, associations...).

Médiation - Des visites FLASH Matrimoine

Des visites flash consacrées aux artistes femmes de nos collections et au parcours Matrimoine ont été proposées toute l'année et notamment lors des événements particuliers (mois des droits des femmes, nuit des musées, journées européennes du Matrimoine et du Patrimoine).

Programmation culturelle

Les événements et spectacles ont également laissé une place importante aux femmes avec plus de 60% d'artistes/interprètes femmes (Nadine Beaulieu, Rika Tanaka, Groupe Vertigo, Florence Miaillhe, Clémence Canet, Laboratoire de la contre-performance, Emmanuelle Huynh...)



Le Conservatoire de Rennes

Inauguré en octobre 2021, ce deuxième site de 5 000 m² visibilise les femmes. Pour rappel, sur le site Hoche, toutes les salles ont un nom de musicien, aucune musicienne.

Au Blosne, 23 salles ont été nommées, dont 13 attribuées à des femmes dont l'auditorium Césarina Evora, un hommage à une claveciniste de l'époque baroque Elisabeth Jacquet de la Guerre, Suzanne Césaire, Les sœurs Goadec, Pina Bausch, Aretha Franklin...

Concernant les effectifs, une vigilance est accordée afin de tendre vers un équilibre entre filles et garçons, hommes et femmes au sein du conservatoire :

- › Elèves : Filles 1 010 / Garçons 774
- › Enseignant-es : Femmes 80 / Hommes 52
- › Jurys d'examens : Femmes 48 / Hommes 51
- › Agent-es administratif-ives/techniques : Femmes 21 / Hommes 30

Opéra

Un engagement pour l'égalité femmes-hommes en lien avec le Centre National de la Musique

L'Opéra est membre du comité stratégique dédié à la question de l'égalité femmes-hommes du Centre National de la musique (CNM). Créé durant l'été 2020, ce groupe de travail a pour but de réfléchir aux enjeux de parité, d'accessibilité, de sensibilisation et de prévention dans le milieu musical.

Ce groupe de travail a élaboré un protocole contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles qui s'impose à tout ce secteur d'activité depuis le début de l'année 2021.

Répartition genrée

Conformément à ses engagements, l'Opéra suit l'évolution de l'égalité femmes-hommes dans son équipe, ainsi qu'à travers les équipes artistiques des spectacles produits et programmés à Rennes.

Formation prévention contre le harcèlement au travail

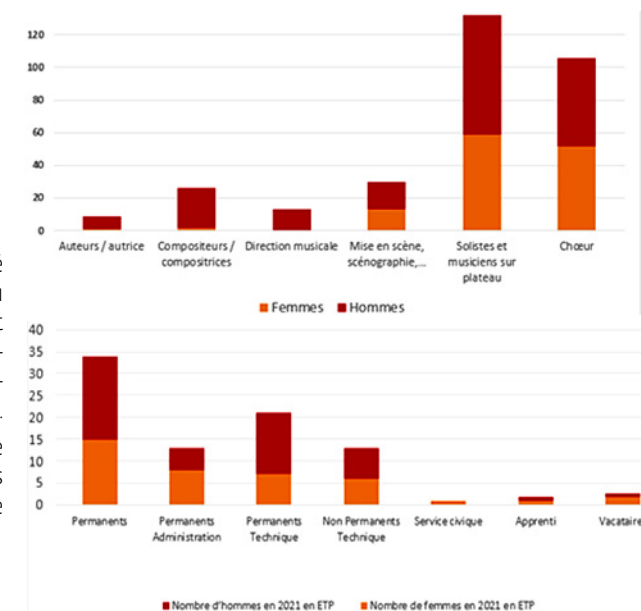
L'Opéra a créé en 2021 son propre groupe de travail contre le harcèlement au travail.

4 agent-es de l'Opéra portent une attention particulière à la mise en œuvre des dispositifs de prévention des "violences sexistes et sexuelles". Ce groupe de travail a notamment permis la création d'une affiche de prévention contre le harcèlement disposée dans les locaux réservés aux personnel-les de l'Opéra.

Une mise en valeur dans la programmation des femmes compositrices et créatrices

Une résidence de création Muses inversées avec Camille Poul et Emmanuel Olivier a eu lieu pour créer un parcours dans les mélodies et pièces de piano de compositrices oubliées des XIX^e et XX^e siècles comme Pauline Viardot, Nadia Boulanger, Cécile Chaminade...

La chorégraphe Maud le Pladec a présenté le spectacle "Couting Stars with you" un voyage poétique et politique au cœur du Matrimoine musical. Elle explore des relations entre corps et musiques avec six interprètes, à la fois perfor-



meur-euses et chanteur-euses. Elles et ils s'emparent d'œuvres de compositrices effacées de l'histoire. Puisant dans un matrimoine musical allant du Moyen Âge aux musiques actuelles, Maud Le Pladec questionne le devenir féministe dans l'histoire de la musique et cherche à écrire une histoire "secrète" de la musique à travers la création féminine.

La Maison du livre

Dans sa programmation, la Maison du livre a mis en avant de nombreuses femmes artistes et écrivaines, ainsi que des actions touchant aux thématiques en lien avec l'égalité femmes-hommes :

- › La Maison du livre a accueilli l'autrice, comédienne et metteuse en scène Sara Amrous pour présenter son spectacle musical "L'Invitation au voyage" à partir des poèmes de Charles Baudelaire, pour 2 représentations dont une scolaire et ainsi aborder le thème de la relations filles/garçons.
- › Gaëlle Héraut et Elize Ducange ont adapté au théâtre le livre d'Elize Ducange "Juste à moitié dévorée" abordant la question des abus sexuels, publié chez GOATER.

L'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les 3 collectivités

Le renouvellement du Label égalité professionnelle : les collectivités auditées



Les collectivités ont été une nouvelle fois auditées par l'organisme AFNOR pour le renouvellement de sa labellisation "égalité professionnelle". Une cinquantaine d'agent-es ont été, à cette occasion, interrogées par l'AFNOR sur les pratiques internes en matière d'égalité professionnelle de la collectivité ainsi que 10 directions, les élu-es et les organisations syndicales.

Les collectivités sont pionnières en la matière puisque la Ville de Rennes est la première ville française à avoir été labellisée Égalité professionnelle en 2008. En sollicitant le label Egalité professionnelle, la Ville de Rennes et son CCAS montraient leur volonté d'avancer sur le sujet, suivi par Rennes Métropole dès 2014.

Le renouvellement du Plan d'action égalité professionnelle 2022-2025

Le nouveau plan d'égalité professionnelle de Rennes CCAS, Ville et Métropole a été signé le 1^{er} juin 2022 par les élu-es Emmanuelle Rousset, Vice-Présidente aux ressources humaines et au dialogue social, Priscilla Zamord, Vice-présidente en charge des solidarités, de l'égalité et de la politique de la Ville à la Métropole et Geneviève Letourneux, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations à la Ville. Ce dernier comporte 7 axes.



1. Former et sensibiliser les agent.e.s et les partenaires.
2. Renforcer l'égalité en matière de rémunération et de statut.
3. Développer la mixité dans les services.
4. Assurer l'égalité dans les parcours professionnels.
5. Favoriser la conciliation vie privée et vie professionnelle.
6. Renforcer l'égalité en matière de santé et qualité de vie au travail.
7. Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations au travail.



© Catherine Péron

La nouvelle mouture du plan, feuille de route de nos collectivités pour la période 2022-2025, a fait l'objet d'une élaboration concertée entamée en janvier 2022 avec la participation des organisations syndicales, des élu-es et d'agent-es volontaires dans le cadre d'un Café Égalité.

Former et sensibiliser les agent-es et les partenaires à l'égalité femmes-hommes et aux enjeux de la mixité

Les Cafés égalité

Les Cafés égalité sont des lieux de sensibilisation et d'échanges informels sur les questions d'égalité femmes-hommes. Le dernier Café égalité organisé par la direction des Ressources Humaines en janvier 2022, rassemblant une dizaine d'agent-es, a été l'occasion pour les volontaires de participer à l'élaboration du nouveau plan d'action Égalité professionnelle 2022-2025. Les participant-es ont pu proposer des idées relatives aux 7 axes du plan. Certaines ont été reprises comme : former à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, former les managers, sensibiliser les nouveaux et nouvelles recruté-es aux questions d'égalité femmes-hommes, favoriser la mixité dans les métiers, etc.

La programmation des prochains Cafés égalité est en cours avec des Cafés itinérants au sein même des Directions.

La création d'un Réseau égalité professionnelle

En 2021, la mission Égalité professionnelle de la direction des Ressources humaines a initié un nouveau réseau Égalité professionnelle regroupant des référent-es à l'égalité entre les femmes et les hommes. En phase d'expérimentation, le Réseau est représenté par 5 Directions préalablement identifiées : la direction des Jardins et de la Biodiversité, la direction de la Voirie, la direction du Domaine public et de la Police municipale, la direction des Sports ainsi que la direction de la Culture. Les objectifs de ce réseau sont de permettre une meilleure communication et visibilité de la politique d'égalité professionnelle, de mesurer la satisfaction des agent-es, de les associer davantage à la politique d'égalité et d'assurer le suivi des actions. Réuni une fois par trimestre, il fait suite au comité de suivi Égalité professionnelle.

De nouvelles formations proposées sur l'égalité professionnelle

Depuis l'automne 2016, le lancement d'une campagne de formation sur le thème « Égalité et diversité, vivons ensemble avec nos différences » a permis de sensibiliser 1775 agent-es au sein des trois collectivités. Ces formations se traduisent par des conférences scénarisées, des formations spécifiques pour les encadrant-es et portent sur l'ensemble des critères de discrimination (origine, âge, apparence physique, sexe et orientation sexuelle...). Un accent particulier est porté sur les comportements sexistes.

Une formation non mixte a également été déployée pour la première fois en novembre 2021 sur la prise de parole en public à destination des femmes sur plusieurs ateliers avec "Les Nouvelles Oratrices". Elle sera reprogrammée en 2023.



© Catherine Péron

Une page Égalité et lutte contre les discriminations sur l'intranet

En 2020, une page intranet a été consacrée à l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations dans le volet "Ressources Humaines". Depuis, cette page est régulièrement mise à jour avec des actualités nationales sur l'égalité, des contacts internes, des événements et des ressources désormais disponibles dans une égalithèque. Une large commande de livres a été réalisée en mars 2022, l'occasion pour les agent-es d'emprunter des ouvrages sur la lutte contre les discriminations et l'égalité entre les sexes.

Renforcer l'égalité en matière de rémunération et de statut

Retour sur la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel)

Remédier aux écarts de salaires entre les femmes et les hommes et entre les filières est un des objectifs du plan d'action Égalité professionnelle. À Rennes, la mise en place du RIFSEEP permet à chaque agent-e d'un même cadre d'emploi de bénéficier du même régime indemnitaire. Chaque poste relevant de la même classification de poste bénéficie ainsi du même régime indemnitaire.

Lancé en 2019, sa mise en œuvre s'est déployée sur 3 ans, et nos collectivités ont investi près de 2 millions d'euros dans l'égalité professionnelle. En ce sens, le RIFSEEP a permis une revalorisation salariale pour 73,6% des femmes. 56% d'agent-es de catégorie C ont bénéficié d'une sujétion particulière. Seule exception, la filière technique, les postes de catégorie B et A continuent de percevoir un régime indemnitaire supérieur aux autres filières. La dernière étape du RIFSEEP a concerné les agent-es de catégorie A et B en septembre 2022.

La revalorisation salariale a bénéficié à 73,6% de femmes (1 952 postes occupés par des femmes sur 2 651 postes occupés par des femmes). Les agent-es concernées sont notamment : les aides à domicile, les agent-es de bibliothèques, les ad-jointes techniques faisant fonction d'auxiliaire de puériculture, les agent-es d'entretien et de restauration, les agent-es de restauration en EHPAD, les agent-es d'hébergement, les assistantes techniques petite enfance.

Déprécarisation des emplois – révision de classification de postes

Dans un objectif de déprécarisation des emplois, en 2019, plusieurs directions comme la direction de la Petite enfance ou la direction des Personnes âgées, ont créé plus d'une vingtaine de postes dans le cadre du projet de pool de remplacement. Ce projet vise à résorber la précarité au sein de nos trois collectivités. Afin de poursuivre la réduction du nombre de postes à temps non-complet, la direction de la Culture a notamment créé une soixantaine de contrats à plus de 50%. À la direction de l'Enfance et de l'Éducation, 46 contrats d'animateurs-trices loisirs ont été créés. À la DPAG, en 2021, une trentaine d'agent-es ont été recrutées en tant que titulaires ou en contrat long sur 3 ans.

Développer la mixité dans les services

Une poursuite de l'engagement dans Capital filles

Partenaires depuis 2015, les trois collectivités sont investies dans le dispositif : 18 agent-es se sont engagées en tant que marraines en 2020-2021. Cette initiative permet à de jeunes lycéennes issues de quartiers populaires ou de zones rurales d'être accompagnées durant leur année de Terminale par des marraines qui les éclairent dans leurs choix

d'orientation. L'objectif est de lever les barrières des métiers assignés et des stéréotypes genrés. En avril 2022, l'Hôtel de Rennes Métropole a accueilli le Forum Capital Filles regroupant toutes les marraines et filleules de son Académie, l'occasion de discuter de nombreux sujets autour de tables rondes avec l'intervention des élues à l'égalité ainsi que de la Maire-Présidente Nathalie Appéré.

Des vestiaires aménagés pour un recrutement mixte

Une dynamique de programmation de travaux sur les vestiaires femmes-hommes pour faciliter des recrutements mixtes et favoriser ainsi une mixité au sein des services des trois collectivités. Sur 44 équipes déployées sur le territoire, l'investissement est constant :

- > En 2012 : 47% des vestiaires retravaillés,
- > En 2022 : 60% des vestiaires retravaillés,
- > Horizon 2025 : un objectif de 90%.

Depuis 2019, des travaux d'aménagement des vestiaires et des sanitaires ont été réalisés pour la direction des Jardins et de la Biodiversité ainsi que la direction de la Voirie qui disposent désormais de nouveaux vestiaires pour femmes.

Des tenues professionnelles adaptées à la morphologie

Le développement de la mixité professionnelle se traduit également par la commande de nouvelles tenues pour les femmes. En effet, à la demande des élu-es et des organisations syndicales, Rennes a repensé sa stratégie d'acquisition des tenues de travail. Avant, les vêtements devaient respecter essentiellement le critère de "sécurité" et être adaptés aux métiers de la collectivité. Aujourd'hui, les commandes répondent aussi à l'égalité professionnelle. En effet, un nouveau critère a été introduit dans les clauses de marchés : la non-mixité des vêtements. Certaines tenues professionnelles seront désormais disponibles en version hommes et en version femmes, respectant ainsi la morphologie de chacun-e.

Promotion des métiers de la collectivité

La Ville, le CCAS et la Métropole de Rennes sont intervenus dans des collèges rennais comme le Collège Rosa Parks ainsi qu'au Salon 24h Emploi Formation pour promouvoir les métiers de la collectivité, notamment auprès des jeunes dans un objectif d'égalité et de diversité. Il est également

possible de valoriser les métiers via la mobilité interne en informant sur certains métiers et en encourageant des candidatures féminines sur des postes dits "masculins" et inversement.

Assurer l'égalité dans les parcours professionnels

L'accès à la formation des agent-es

On observe des départs en formation plus élevés chez les femmes que les hommes. En 2020, le taux de formation des femmes est de 46% (contre 40% pour les hommes) au CCAS ; 58,6% à Rennes Métropole (contre 57,10% pour les hommes) et 38% (contre 41% pour les hommes) au sein de la Ville. Toutefois, des disparités existent entre les catégories.

Les collectivités rennaises ont introduit de nouveaux critères de sélection dans les projets d'évolution professionnelle à titre individuel. L'un de ces critères vise à favoriser la mixité des métiers quand ils en manquent. A compétence égale, un candidat homme sera préféré à une candidate femme quand la profession est majoritairement féminine et inversement. À titre d'exemple, le projet d'un agent des jardins qui souhaitait devenir ASEM a été classé prioritaire, car il favorisait la mixité dans un domaine majoritairement féminin.

L'accès aux postes de Direction

Les femmes représentent environ 65% des agent-es de catégorie A, ce qui correspond à leur part dans l'effectif total des trois collectivités. 33 % des membres actuels du Comité de direction sont des femmes (12 femmes parmi les 36 membres). La directrice générale des services pour les trois collectivités est une femme et l'on compte 1 femme parmi les 4 Directeurs et Directrices généraux et générales adjoint-es.

Favoriser la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle

Un guide de la parentalité

Un guide de la parentalité a été réalisé en 2020 et diffusé auprès des services des ressources humaines. Ce guide sensibilise aux différents droits durant la parentalité : congés parentaux, aide à la garde d'enfants proposée par nos collectivités ainsi qu'aux incidences négatives liées au temps partiels notamment sur la retraite, la carrière et la rémunération. Il est distribué aux agent-es demandant un congé parentalité ou d'adoption d'un enfant et disponible sur l'intranet. Ce guide permet un meilleur accès aux droits pour les agent-es de nos collectivités.

La Semaine aménagée : un dispositif de conciliation entre vie professionnelle et vie privée

La Semaine aménagée est un dispositif permettant de proposer une alternative au temps partiel. Cela permet de travailler à temps complet tout en bénéficiant d'une demi-journée par semaine ou d'une journée toutes les deux semaines. Cette mesure bénéficie à 160 agent-es dans nos collectivités et permet de lutter contre les incidences négatives du temps partiel, notamment sur les rémunérations et à terme, la retraite.

| Temps partiel 2020 | Ville | CCAS | Métropole |
|--------------------|-------|------|-----------|
| Femmes | 584 | 154 | 218 |
| Homme | 87 | 3 | 51 |

Renforcer l'égalité en matière de santé et de qualité de vie au travail

Le dispositif de reconversion professionnelle pour raisons de santé

Les femmes représentent 75 à 80% des agent-es qui sont accompagnées en continu, suite à un avis d'inaptitude médicale. Face à cette situation, il est souhaité de poursuivre les actions de réduction de la pénibilité, favoriser les passerelles vers d'autres métiers, et accompagner au mieux les agent-es reconnues inaptes, afin de leur permettre d'accéder à un nouveau métier.

En 2021, 107 agent-es ont été accompagnées par la mission Parcours professionnels dans le cadre d'une reconversion pour raison de santé dont 86 femmes (80%) et 21 hommes (20%).

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations au travail

880 agent-es formé-es aux questions de violences sexistes et sexuelles

À l'hiver 2021, l'ensemble de la direction de la Culture a été formée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Cela concerne environ 300 agent-es. Le 24 juin dernier, la direction des Sports, à l'occasion de son séminaire de fin d'année, a sensibilisé elle aussi ses 180 agent-es aux questions de violences sexistes et sexuelles notamment en direction des mineur-es avec l'association "Colosses aux pieds d'argile". La direction Insertion et aides à la population (DIAP) a également formé 130 agent-es à la question des violences au travail et des violences conjugales. La partie théorique de ces formations est accompagnée de saynètes interprétées par la compagnie théâtrale "Échappées Belles".

"Une femme comme moi" : une projection-débat sur les violences au travail

Le 26 novembre 2021, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, un temps de sensibilisation a été proposé aux agent-es autour de la projection du court-métrage "Une femme comme moi" de Jo-



anna Bedeau, suivi d'un débat animé par Marine Bruneau d'Egaluce. Le court-métrage présente 4 situations de violence au travail et les stratégies des agresseurs. L'occasion pour une dizaine d'agent-es de se sensibiliser à ces questions et de débattre sur les moyens de faire cesser et de prévenir les situations de violence au travail.

La refonte de Discrim'alert

Discrim'alert a été mise en place en 2016 afin de recenser et répondre aux situations de discrimination. Depuis 2021, un travail de refonte du dispositif a été entrepris par le service Qualité de vie professionnelle afin de définir la méthodologie de recueil et de traitement des signalements portés à la connaissance de la collectivité et de formaliser un dispositif de signalement global en matière de discrimination et de violences sexistes et sexuelles. Discrim'alert a reçu, en 2021, 5 signalements au total, tous de la part de femmes.



© Christophe Simonato



JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

© Rennes Ville et Métropole



© Anne-Cécile Esteve

Ville de Rennes et Rennes Métropole
Direction Associations Jeunesse Égalité - Mission Égalité
egalite@rennesmetropole.fr
02 23 62 22 04
Hôtel de Rennes Métropole
4, avenue Henri-Fréville CS 20723 35207 Rennes Cedex 2
www.metropole.rennes.fr

 CCAS de
RENNES

 RENNES
Ville et Métropole